

Montpellier

Notre Ville

N°279
AVRIL 2004

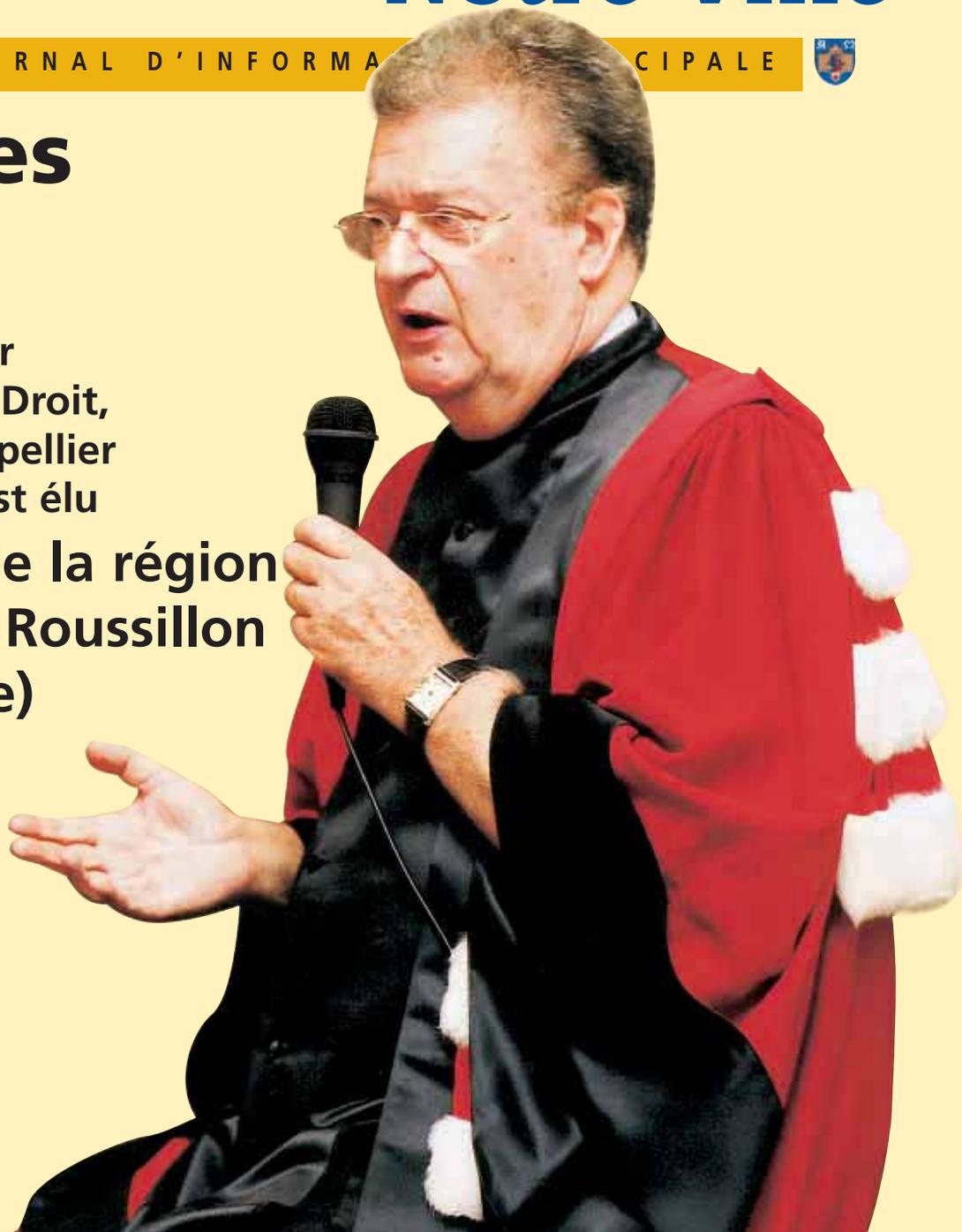
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Georges Frêche

HEC, professeur
à la Faculté de Droit,
maire de Montpellier
(1977 - 2004) est élu

président de la région
Languedoc Roussillon
(Septimanie)



Région : 51,17 %	Lozère : 34,46 %
Aude : 57,41 %	Hérault : 52,47 %
Pyrénées Orientales : 50,97 %	Gard : 48,56 %
Agglomération de Montpellier : 54,14 %	Ville de Montpellier : 61,47 %

Hélène Mandroux, 1^{re} adjointe,
lui succèdera à la mairie, lors du conseil municipal du 22 avril

Le jet d'eau devant l'Hôtel de région éclairé aux couleurs du Languedoc Roussillon



Quelques jours après les élections des 21 et 28 mars, il est possible d'effectuer une première analyse de l'opinion des Montpellieraines et des Montpellierains en ce qui concerne les deux consultations électorales que nous venons de vivre.

Dans le cas des élections cantonales, tout d'abord, il faut saluer la réélection de Philippe Saurel (3^e canton), Christian Bénézis (5^e canton), Christian Bouillé (7^e canton) et Monique Périard (10^e canton). Cette élection faisait suite à la brillante réélection dès le premier tour d'André Vézinet, Président du Conseil général, sur le 9^e canton de Montpellier.

La reconduction intégrale de tous les sortants et le score qu'ils ont obtenu nous confirment dans notre volonté de poursuivre étroitement une coopération entre le Conseil général de l'Hérault et la Ville de Montpellier.

Longtemps laissée pour compte, la Ville de Montpellier est aujourd'hui un partenaire à part entière du Conseil général de l'Hérault et l'on ne peut que s'en féliciter. Les projets communs sont légion, les cofinancements sont importants et les Montpellieraines et les Montpellierains ne sy sont pas trompés.

En ce qui concerne les élections régionales, une ère nouvelle s'est ouverte au soir du 28 mars.

Voici 18 années que Montpellier servait d'exutoire à l'ancienne équipe régionale qui n'avait de cesse de stigmatiser la Municipalité pour masquer ses propres lacunes et incom-

pétences. Là encore, les Montpellieraines et les Montpellierains ne sy sont pas trompés, lassés sans doute de tant d'immobilisme de la part de l'institution régionale.

Le taux de participation, le score obtenu par la liste conduite par Georges Frêche (61,47 % des voix) nous prouvent un certain nombre de choses.

Dans notre ville, les électrices et les électeurs ont effectué un vote sanction : sanction de la politique menée par le gouvernement Raffarin, mais aussi sanction de la politique menée par l'équipe sortante du Conseil régional.

Par ailleurs, il y a clairement un vote d'adhésion, adhésion au projet proposé par la liste conduite par Georges Frêche, mais aussi adhésion à la méthode essentielle qui était le fondement même de ce projet et qui consistait à vouloir unir enfin toutes les citoyennes et tous les citoyens de cette région. Car, ne nous y trompons pas, la nouvelle ère qui s'ouvre en Languedoc Roussillon est celle de la coopération à tous les niveaux, coopération entre les villes et le monde rural, entre le littoral et l'arrière-pays, entre la région et tous les départements.

Longtemps montrée du doigt, la capitale régionale trouve sa juste place dans ce dispositif. Le temps des querelles stériles est enfin dépassé, le temps des coopérations intelligentes pour le plus grand bénéfice des femmes et des hommes de Montpellier et de notre région est enfin arrivé et c'est bien ainsi.

MONTPELLIER en images



Solidarité avec le Maroc à la suite du séisme

Un convoi de cinq véhicules, remplis avec des dons - 40 tonnes de couvertures, tentes, draps, denrées alimentaires et médicaments - collectés par l'association des Franco-Marocains de la Palladié, a été acheminé le 2 mars vers la région d'Al Hoceima très fortement touchée par le tremblement de terre du 24 février.

25^e anniversaire de la Maison pour tous Léo-Lagrange

Le 6 mars, des démonstrations sportives et culturelles, des concerts et des spectacles hauts en couleurs ont marqué, devant un public très nombreux, la célébration de l'événement.



Tournoi de handball au gymnase Alain-Colas
Le 11 mars, des jeunes handballeurs des quartiers se sont affrontés au cours d'un tournoi amical, animé et parrainé - à la plus grande joie des enfants - par les joueurs de l'équipe première du Montpellier Handball.



Vernissage de l'exposition "L'Une l'Autre" au Carré Sainte-Anne, le 4 mars
Cette exposition proposée par l'association Les amis du musée Fabre met en scène les œuvres de "L'Une" - Jeanne Susplugas - et de "L'Autre" - Michèle Sylvander - deux plasticiennes qui travaillent sur l'image photographique du corps.



Inauguration du local de l'association Les amis de Jean-Jaurès en Languedoc

Ce local, situé aux Arceaux, a été mis à la disposition de l'association par la Ville, le 3 mars. Il va permettre à cette association civique, créée en 2003, de diffuser les idées de Jean Jaurès, personnage passionnant, encore présent dans la mémoire collective et symbole d'un socialisme fortement humaniste.



Inauguration de l'extension du gymnase Bernard-Jouanique, le 6 mars

Cette nouvelle salle annexée au gymnase Bernard-Jouanique vient compléter les équipements du quartier des Cévennes. Dédicée aux arts martiaux et aux sports de combat, elle va également permettre l'ouverture de nouveaux créneaux horaires aux associations du quartier et la pratique de nouvelles activités sportives.



Inauguration de la salle Marco-Polo

Ce local a été mis à la disposition du Comité de quartier Bagatelle Puch d'Argent par la Ville, le 12 mars. Ce comité qui souhaite "que le quartier Bagatelle Puch d'Argent devienne un village au cœur de la Ville" va pouvoir continuer à organiser, dans de meilleures conditions, son programme de manifestations annuelles.



Rassemblement anti-terroriste au Consulat d'Espagne, le 12 mars

Ils étaient plus de 400 membres de la communauté espagnole, élus et anonymes à être venus exprimer leur émotion, leur solidarité, mais aussi leur colère, après les attentats perpétrés à Madrid, le 11 mars.



Inauguration du gymnase Alain-Le-Hétet, le 13 mars

Ce gymnase omnisport du complexe sportif Léon-Cazal, situé route de Vauguisères à Port Marianne a été baptisé du nom de Alain Le Hétet, en hommage à ce grand champion de karaté décédé accidentellement en 2001.



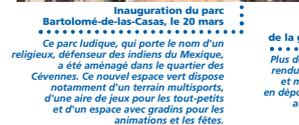
Inauguration du gymnase Mireille-Bessière, le 13 mars

Le gymnase, situé au Millenaire, à proximité de l'école élémentaire Blaise-Pascal, comprend notamment une grande salle de sport pour le basket, le volley et le handball, un dojo et des gradins avec 240 places assises. Il a été dédié à Mireille Bessière, passionnée de judo, décédée accidentellement en 1992.



Inauguration du parc Emmanuel-Robès, le 20 mars

C'est un nouveau poumon vert pour le centre ville qui s'ajoute aux 18 autres parcs et squares du quartier. Il est situé dans l'ancien parc arboré de l'hôtel Montcalm, racheté par la Ville. Il a été baptisé du nom de cet écrivain français dont les œuvres, ainsi que la bibliothèque personnelle, sont conservées à l'université Paul-Valéry.



Inauguration du parc Bartolomé-de-las-Casas, le 20 mars

Ce parc ludique, qui porte le nom d'un religieux, défenseur des indiens du Mexique, a été aménagé dans le quartier des Cévennes. Ce nouvel espace vert dispose notamment d'un terrain multisports, d'une aire de jeux pour les tout-petits et d'un espace avec gradins pour les animations et les fêtes.

Cérémonie du Souvenir de la guerre d'Algérie, le 15 mars

Plus de 300 anciens combattants ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie en déposant une gerbe au monument aux morts situé sur l'Esplanade.



Inauguration du parc Dioscoride, le 13 mars

Ce nouveau parc de 6 550 m² est ancré au cœur du quartier Célineuve. Il a été conçu comme un lien et un espace de verdure, avec aire de repos arborée et aires de jeux pour enfants et adolescents. C'est en référence à Pedanius Dioscoride, ce médecin grec, considéré comme un des pères de la botanique, qu'il a été baptisé.



Inauguration du square Saint-Martin, le 13 mars

Cet ancien "terrain de l'évêché", racheté par la Ville, qui est devenu depuis 1981 un véritable lieu de vie pour les habitants du quartier, vient d'être entièrement renoué. Un espace multisports pour une pratique sans contrainte de diverses activités sportives et un jardin paysager ont été aménagés.



1^{er} - 16 MAI

Qu'est-ce que le commerce équitable ?

Le commerce équitable est un partenariat commercial basé sur le dialogue, la transparence et le respect, qui vise plus d'équité dans le commerce international. Le commerce équitable contribue au développement durable en proposant de meilleures conditions commerciales aux producteurs marginalisés, essentiellement dans les pays du Sud, et en sécurisant leurs droits. Le label Max Havelaar offre aux consommateurs la garantie d'un commerce équitable. C'est un instrument de développement durable et de régulation du commerce mondial.

Qui est Max Havelaar ?

C'est le titre d'un roman néerlandais écrit au 19^e siècle par Edouard Douwes Dekker. Son héros humaniste, Max Havelaar, dénonce l'oppression des paysans d'Indonésie par un système injustement fondé sur l'exploitation des plus pauvres. (Edition Actes Sud, collection Babel).

9 produits labellisés

Les 9 produits labellisés sont le thé, le café, le chocolat, la banane, le jus d'orange, le miel, le sucre, le riz et la mangue.

Un exemple de commercialisation équitable : la coopérative Juliana-Jaramillo

Cette coopérative regroupe environ 70 producteurs de bananes en République dominicaine, une des régions les plus pauvres d'Amérique Latine. Dans les zones rurales, le niveau d'éducation est dramatique: 35% des habitants ne savent ni lire ni écrire. Une école locale n'a qu'un instituteur pour huit classes d'un quarantaine d'élèves.

Les producteurs de la coopérative Juliana-Jaramillo produisent leurs bananes de manière équitable et vendent la totalité de leur récolte dans la filière du commerce équitable. Les avantages que la coopérative en retire sont impressionnants.

- **Création d'une cantine collective** où les habitants du village Juliana peuvent prendre un repas complet pour un prix réduit. Cette cantine fonctionne depuis le printemps 2002 et fournit 200 repas par jour ;
- **Un environnement respecté** : désormais le groupe de Felipe Rivas, un des quatre agronomes employés par les producteurs de la coopérative, ramasse les vieux sacs en plastique utilisés pour protéger les bananes avant la récolte au lieu de les laisser dans la nature. D'autre part, il forme les producteurs à fabriquer du compost pour éviter le recours à des engrais chimiques couramment utilisés dans les plantations de bananes ;
- **Hygiène et santé** : il n'y avait pas de sanitaires avant que la coopérative Juliana-Jaramillo ne finance des toilettes publiques. Aujourd'hui, soixante sont installées et 50 autres sont en projet. La création de ces sanitaires préserve le réseau naturel d'eau potable. Les producteurs sont également en train de construire un dispensaire pour apporter soins et conseils à la communauté ;
- **Un accès à l'eau potable pour tous** : avec les bénéfices du commerce équitable, les producteurs ont décidé de créer une source d'approvisionnement en eau potable fournissant 2000 familles. Jusqu'alors les habitants devaient acheter leur eau en bouteilles ou en bidons pour un coût d'environ 40 pesos par jour. Aujourd'hui cela ne leur coûte que 40 pesos par mois.
- **Salaires et conditions de travail améliorés** : tous les travailleurs employés par la coopérative sont affiliés au système local de sécurité sociale et sont payés au-dessus du salaire minimum légal.
- **De nouveaux logements** : parmi les producteurs de la coopérative, nombreux sont ceux qui ont pu améliorer leurs conditions de logement.
- **Amélioration des infrastructures** : "le but est de prouver que nous pouvons nous organiser aussi efficacement que les grandes compagnies" explique un producteur de bananes. Aidés par les ventes de bananes équitables, les producteurs ont acquis un nouveau camion et une station d'emballage. Ils ont également amélioré les routes et l'irrigation des terres, ce qui profite à l'ensemble de la communauté.
- **Un revenu régulier** : avant le commerce équitable, les producteurs étaient à la merci des fluctuations des cours erratiques de la banane. Avec le commerce équitable, le travail demandé aux producteurs est plus exigeant parce que les critères de qualité sont plus élevés. Mais en contrepartie un prix minimum d'achat de leurs bananes leur est garanti toute l'année.

15 jours pour consommer autrement

La Ville de Montpellier participe à la 4^e Quinzaine du commerce équitable du 1^{er} au 16 mai prochain. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de solidarité internationale et de développement durable.

Café, thé, chocolat, bananes... de nombreux produits de consommation courante sont importés des pays du Sud. L'organisation des échanges mondiaux (cours fluctuants, pression des intermédiaires...) pénalise les petits producteurs et les travailleurs qui cultivent ces produits et leur permet à peine de survivre.

DES PRODUITS LABELLISÉS MAX HAVELAAR

En choisissant des produits portant le label Max Havelaar, le consommateur fait le choix du commerce équitable, facteur de progrès économique, social et de développement durable pour des milliers de paysans du Sud et leurs familles.

Les produits du commerce équitable, c'est :
 • La garantie d'un revenu décent pour les producteurs du Sud et la garantie pour les consommateurs qu'un prix "juste" a bien été versé aux producteurs.
 • Une amélioration des conditions de travail des producteurs du Sud dans le respect des droits de l'homme et de l'environnement : pas de travail forcé, pas de travail des enfants, pas de discrimination, liberté syndi-



cale, préservation des écosystèmes...

- Une amélioration des conditions de vie des producteurs du Sud grâce à des primes dédiées aux investissements communautaires (accès à l'éducation, aux soins...), à une autonomie renforcée des organisations de producteurs du Sud et à une sécurité durable.
- Une attention particulière sur la qualité des produits : seuls des produits de qualité, cultivés selon des méthodes artisanales, bénéficient du label Max Havelaar. Choisir des produits issus du commerce équitable n'est pas un acte de charité, mais un acte de consommation responsable.

LE CHOIX D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

La 4^e Quinzaine du commerce équitable se déroule simultanément dans huit grandes villes : Paris, Lille, Toulouse, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Nantes et Montpellier.

Pour promouvoir le commerce auprès du grand public, des producteurs du Sud viendront témoigner. D'autre part, un grand jeu-concours national est organisé à destination des classes de collégiés.

A Montpellier, la Quinzaine est organisée en

partenariat avec des associations locales : Concordia-Sso, qui œuvre en direction de la jeunesse dans le domaine de l'éducation populaire et des chantiers de volontaires internationaux, et Solid'ère, économie solidaire, écologie et développement. A l'occasion de la finale régionale du grand jeu-concours une soirée est organisée **le 10 mai à 19h salle Rabelais**. Maria Eugenia Valerio, une productrice de bananes de la coopérative Juliana Jamarillo en République dominicaine, viendra témoigner sur les réalisations qui ont pu voir le jour grâce à deux ans de travail avec le label Max Havelaar. Natacha Régnier, actrice belge qui parraine cette coopérative sera également présente.

Tout au long de la Quinzaine du commerce équitable, distributeurs et marques proposant des produits portant le label Max Havelaar mettront en place des opérations spéciales pour renforcer la lisibilité et l'accessibilité des produits équitables : balisage dans les rayons, brochures d'information et prospectus consommateurs, mise en avant des produits dans les boutiques, etc. Les consommateurs pourront ainsi faire le choix d'une consommation responsable sans frein et sans difficulté.



De l'éthique sur l'étiquette !

Les conditions de travail dans lesquelles les marques font fabriquer certains articles de sport que nous achetons sont déplorables. Il faut se mobiliser avec le collectif De l'éthique sur l'étiquette pour exiger que cela change.

Quatre-vingt-treize pour cent des français consomment des vêtements et des chaussures de sport, mais ils n'en utilisent qu'un tiers pour réellement pratiquer un sport. C'est un véritable phénomène de mode, entre luxe et confort, qui n'est pas sans graves conséquences. La production de l'industrie du sport est en effet localisée dans les pays en voie de développement, et notamment en Asie, parce qu'elle nécessite une forte densité de main d'œuvre, disponible et peu qualifiée. Mais pour pouvoir produire toujours plus vite et moins cher, les ouvriers sont exploités : salaires de misères, heures supplémentaires obligatoires et non rémunérées, répression antisyndicale... et surtout, travail des enfants.

POUR UN LABEL SOCIAL

Ce problème a été pris à bras le corps par le collectif De l'éthique sur l'étiquette, un collectif de 42 associations de solidarité internationale, syndicats, mouvements de consommateurs et d'éducation populaire, qui œuvre pour promouvoir le respect des droits de l'homme au travail dans le monde. Depuis 1995, à travers différentes campagnes de sensibilisation dont : "Libère tes fringues", "Jouez le jeu, faites gagner les droits de l'homme", "Pour un label social", "Pour l'école, consommons éthique", "Achats publics, achats éthiques ?" et "Exploiter n'est pas jouer", le collectif cherche à faire prendre conscience aux consommateurs des conditions souvent scandaleuses dans lesquelles sont fabriqués les produits qu'ils achètent.

MADE IN DROITS DE L'HOMME

Mais le collectif demande également aux enseignes et marques de veiller à ce que les produits qu'elles vendent soient fabriqués dans des conditions de travail décentes et dans le respect de la personne humaine. C'est ce qu'on appelle la bonne qualité sociale. Contrairement à la qualité technique, la qualité sociale n'est pas visible sur le produit fini. Cela implique que les enseignes s'engagent sur un code de conduite de qualité et mettent tout en œuvre pour que leurs sous-traitants et fournisseurs progressent dans le respect de droits sociaux fondamentaux : interdiction du travail forcé, non-exploitation des enfants, respect d'un salaire minimum vital, d'une durée moyenne de travail, de la santé et la sécurité au travail, etc.

LES SPORTIFS S'ENGAGENT

Les campagnes du collectif ont déjà incité certains distributeurs à développer des pro-

grammes d'actions correctives. Mais selon le "Baromètre de la qualité sociale 2004, publié le 9 mars, les marques ont encore beaucoup de progrès à accomplir. C'est pourquoi, à travers sa dernière campagne nationale "Jouez le jeu pour les J.O.", lancée dans la perspective des prochains Jeux Olympiques, le Collectif a décidé d'interpeller le Comité International Olympique (C.I.O.) et la grande distribution, mais surtout de générer une mobilisation citoyenne, en sensibilisant le public. Un public qui est tour à tour citoyen, consommateur et pratiquant ou supporter de sport. Pour appuyer cette action de nombreux sportifs se sont mobilisés. A Montpellier, Jacques Bellet, vice-président du Comité régional olympique et sportif et des joueurs de haut niveau : Laurent Puigsgégur, capitaine du Montpellier Handball et Dieudonné Opota, champion de France universitaire de saut en hauteur parrainent la campagne.

QUE FAIRE POUR AGIR ?

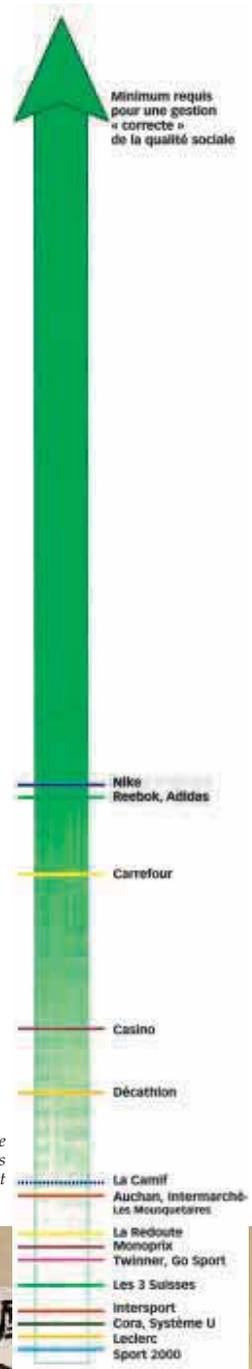
Chacun peut soutenir cette action en signant la pétition internationale adressée au C.I.O., afin de le pousser à jouer un rôle actif pour favoriser la démarche qualité sociale des entreprises du sport. Le C.I.O dans sa charte, fonde en effet ses valeurs sur "le respect des principes éthiques fondamentaux universels". Mais il n'étend pas ces principes aux ouvriers de l'industrie du sport qui fabriquent pourtant des produits por-



tant le logo olympique. Pour agir, nous pouvons également choisir de devenir des "consom'acteurs" en exigeant de l'éthique sur l'étiquette. C'est en faisant nos courses par exemple, en apprenant à lire les étiquettes et en réclamant des indications sur les conditions de travail dans lesquelles les produits ont été fabriqués, mais également en en parlant autour de nous que nous détenons le pouvoir d'amener les entreprises à prendre en compte nos préoccupations et à terme à garantir la qualité sociale des produits commercialisés.

Pour en savoir plus, contactez le Collectif de l'éthique sur l'étiquette à Montpellier, tél. : 04 67 64 88 47, le site Internet : www.ethique-sur-etiquette.org / Clean Clothes Campaign : www.cleaclothes.org / ou Global Unions : www.global-unions.org

Le baromètre de la qualité sociale 2004 évalue les initiatives dans le domaine de 19 enseignes de la grande distribution et de marques de sport



Le 12 mars, la campagne internationale pour la consommation éthique "Jouez le jeu pour les J.O." a été présentée à Montpellier, à l'Espace Martin-Luther-King, par le Collectif De l'éthique sur l'étiquette en présence des parrains montpellierains de la campagne.

BICENTENAIRE DU LYCÉE DE MONTPELLIER : LE PROGRAMME DES CONFÉRENCES

28 avril

"Particules", par Alain Falvard, Directeur de recherches au CNRS, lycée Joffre, 14h, salle Lumière.

6 mai

"Le Lycée et la République", par Charles Coutel, professeur de philosophie à l'université d'Artois (Arras), lycée Joffre, 18h, salle Lumière.

13 mai

"Un grand lycée de province, 1804-2004 : essor et rayonnement de l'établissement montpelliérain", par Louis Secondy, historien, auteur de l'"Histoire du Lycée de Montpellier, de l'ancien collège des jésuites à la Citadelle, 1630-1988", Presses du Languedoc, 1988, lycée Joffre, 18h.

16 mai

"2004 et après... ? Les cristaux photoniques", par David Cassagne, maître de conférences, Montpellier II, lycée Joffre, 17h30, salle Lumière.

26 mai

"Instruments scientifiques anciens : fresque historique", par Monsieur Pares, historien des sciences, lycée Joffre, 9h30.

BISTROT DES ETHNOLOGUES

La prochaine séance du Bistrot des Ethnologues sera animée par Alain Testart, directeur de recherches au CNRS sur le thème : "Partir dans l'au-delà accompagné : le rôle des fidélités personnelles dans la genèse du pouvoir".

Mardi 20 avril 2004 à 20h30

Au Sax'Aphone, 24 rue Ernest

Michel, Montpellier

<http://www.ethnobistro.com>

PATINAGE ARTISTIQUE

L'équipe de France de patinage artistique, en tournée officielle sera de passage à Montpellier le 26 avril. Elle présentera à cette occasion des programmes d'exhibition inédits, avec notamment une deuxième partie sur les plus prestigieuses musiques de films. Avec Brian Joubert, Isabel Delobel et Olivier Schoenfelder A 20h30 à la patinoire Végapolis www.ffsg.org

CONCOURS : "L'INSTANT DU CONTE"

Occi'zen, une association qui œuvre pour l'enfance en difficulté et l'art, organise le concours "L'instant du conte" : un recueil de contes contemporains pour enfants sera publié et distribué gratuitement dans les hôpitaux aux enfants de 6 à 10 ans pour Noël 2004. Les contes retenus seront illustrés par des peintres ou des photographes selon le principe de la revue L'instant du monde, passerelles artistiques. Clôture du concours : 20 juin 2004. Infos : 06 13 73 78 29 Gildaspasquet@wanadoo.fr

23 AVRIL

Montpellier, ville étape du Tour Auto 2004

Le Tour Auto est l'une des plus anciennes courses automobiles du Monde. Un véritable "musée roulant" qui permet d'admirer les voitures historiques les plus prestigieuses.

Créé en 1899 par l'Automobile Club de France, le Tour Auto est la plus ancienne épreuve de compétition automobile encore en activité. Devenu l'un des rallyes les plus prestigieux au monde, il attire des collectionneurs de véhicules de marques mythiques comme Ferrari, Porsche, Jaguar, Mercedes, Maserati, Matra... Tout aussi renommés sont les pilotes qui se sont illustrés sur les routes, au volant de ces voitures : Maurice Trintignant,

Stirling Moss, Phil Hill, Bernard Darniche, Jean-Pierre Beltoise, Henri Pescarolo...

En 1992, le Tour Auto connaît un véritable renouveau, devenant une rétrospective historique qui s'est rapidement hissée au rang des événements automobiles mondiaux les plus importants pour les grands collectionneurs.

Le parcours, qui change d'année en année, alterne circuits et spéciales sur route. Deux formules d'inscription sont proposées aux



participants. L'une se joue sur la régularité, l'autre, appelée compétition, sur la vitesse pure. Deux cents équipages se donnent rendez-vous, cette année encore, pour un Tour Auto qui, du 19 au 24 avril, les conduira de Paris à Marseille. L'étape montpelliéraine aura lieu le 23 avril et les voitures qui y participent seront visibles sur l'Esplanade où un parc fermé sera aménagé

23, 24, 25 AVRIL

Sidaction 2004

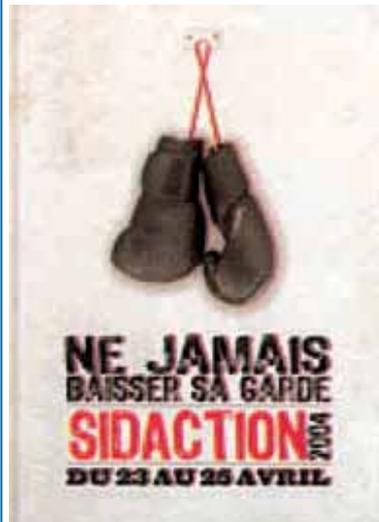
A l'occasion de la 11^e édition du Sidaction les Maisons pour tous et de nombreuses associations se mobilisent.

exemple organisées dans les Maisons pour tous qui mettront également de la documentation à la disposition du public. Dans certaines d'entre elles, des animations spécifiques seront aussi mises en place, tant pour informer le public que pour récolter des dons : projections de films, débats, rencontres avec les jeunes, apéritifs musicaux, après-midi de jeux, repas...

La soirée du 23 avril sera pour sa part marquée par la randonnée à rollers organisée en partenariat avec le club des Funny Riders, alors que l'après-midi du samedi 24 avril permettra d'assister et de participer, à l'initiative du service des sports de la Ville,

à des animations sportives qui se dérouleront sur la place de la Comédie et qui feront la part belle aux sports traditionnels : joutes, tambourin... Un stand d'information, une exposition et un forum associatif seront aussi proposés au public, sur la place de la Comédie, au cours de l'après-midi du samedi 24 avril.

Faire un don
Par téléphone : le 116
Sur Internet : www.sidaction.org
S'informer
N° Vert : 0 800 840 800



C'est en 1994 que le Sidaction a vu le jour, se donnant pour mission de développer l'aide aux personnes touchées par le VIH ainsi que la prévention et la recherche sur le sida. Depuis sa création, l'association, reconnue d'utilité publique, a collecté plus de 108 millions d'euros, ce qui lui a permis de financer 1660 programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades et d'attribuer 671 bourses et 640 subventions de recherche fondamentale, de recherche clinique ou en sciences sociales.

Pour l'édition 2004, qui marque les 10 ans du Sidaction, la mobilisation continue, sur les écrans de télévision avec TF1, France 2, France 3, France 5, Canal + et M6 qui feront la "chaîne des chaînes", présentant chacune à leur tour des programmes d'information et de collecte réalisés pour et avec le Sidaction tout comme sur le terrain, avec les innombrables animations organisées dans de nombreuses villes de France au profit des malades et de la recherche.

A Montpellier, au cours du week-end du Sidaction mais aussi pendant les jours qui le précèdent, différentes manifestations se succéderont. Des expositions seront par

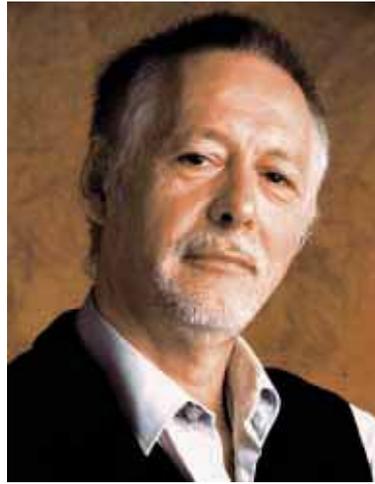


Disparition de Jacques Prat, supersoliste de l'Orchestre National de Montpellier

Jacques Prat, supersoliste de l'Orchestre National de Montpellier s'est éteint à Montpellier le 9 mars dernier, dans sa 63^e année. Renée Koering rend hommage à cet artiste exceptionnel. Un ami, un musicien exceptionnel avec qui j'ai travaillé 35 ans, tant à Radio France qu'à Montpellier où il m'a rejoint en 93. Une figure qui ne parlait pas que le langage de toutes les musiques, mais passionné de peinture, de théâtre, il cherchait toujours et trouvait là les sources du bonheur. Il a su par son engagement total transformer l'Orchestre Phil-

harmonique de Montpellier en la formation aujourd'hui "Nationale" qui se place au sommet de l'échelle en France. Au moment où vont paraître les enregistrements des 10 sonates pour violon de Beethoven, Jacques Prat nous laisse un dernier témoignage de sa grande qualité d'artiste et d'homme. Longtemps encore son violon et son sourire hanteront les programmes de nos concerts.

Renée Koering



URBANISME

Concertation préalable sur le projet de la Zone d'Aménagement Concerté "Ovalie"

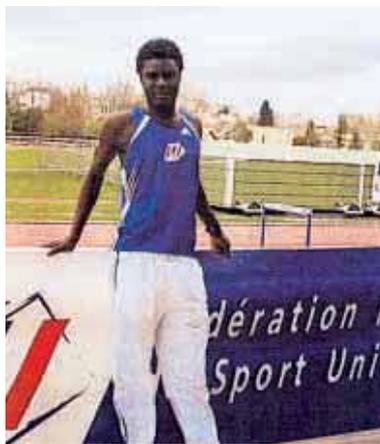
Dans le cadre de son projet urbain, la Ville de Montpellier envisage la création d'un nouveau quartier à dominante d'habitat sur le site du mas de Touchy, à proximité immédiate du futur stade de rugby Yves du Manoir.

Ce quartier permettra de répondre, dans un cadre paysager agréable, à la demande en logements dans la partie sud-ouest de la ville. Environ 5 à 7000 personnes pourront être ainsi accueillies au sein de ce quartier, qui sera pourvu de nombreux équipements publics (groupe scolaire-école maternelle et élémentaire-, une crèche, des équipements sportifs) et de commerces de proximité. Plusieurs immeubles de bureaux sont également prévus. A l'issue d'un concours lancé en 2002, la mission d'architecte en chef de l'opération a été confiée à l'équipe composée de l'architecte Nicolas Lebunetel (Montpellier) et de l'agence Némis, paysagiste (Nîmes).

Le Conseil municipal de la Ville de Montpellier a délibéré, le 26 juin 2003, sur le lancement de la zone d'aménagement concerté Ovalie et sur les modalités de concertation.

• Réunion publique, le mardi 20 avril, à 17 h, salle Magnol (niveau -2), hôtel de Ville de Montpellier,

• Mise à disposition du dossier de création de la zone d'aménagement concerté Ovalie, à compter du 12 avril et jusqu'au 27 avril, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à la l'Hôtel de Ville de Montpellier (3^e étage).



Dieudonné Opota, champion de France Universitaire

Dieudonné Opota, 24 ans est en maîtrise d'Administration économique et sociale à l'Université Paul-Valéry. Jusque-là, son parcours est déjà très honorable. Mais Dieudonné Opota a aussi remporté le titre de Champion de France Universitaire de saut en hauteur en salle le 31 janvier dernier à Liévin. Performance : 2,20 m. Allier le sport et les études ? : "Juste une question d'organisation" affirme-t-il. Dieudonné avait plusieurs fois remporté la palme de Vice-Champion de France Universitaire, notamment à Bordeaux, à Dijon

et à Paris sur le stade Charlety en mai 2003 avec un saut de 2,14 m. Plus de 10 années de pratique portent leurs fruits aujourd'hui... et l'ont conduit à participer à un grand meeting d'athlétisme Universitaire International à New York en février dernier, pour représenter la Fédération Française du Sport Universitaire avec les 10 meilleurs français. En attendant la prochaine épreuve qualificative interrégionale (le 13 mai à Nice) pour le Championnat de France d'athlétisme estival qui se tiendra à Saint-Quentin les 29 et 30 mai prochains, bravo et merci au Champion pour l'Académie de Montpellier !

Campagne "Solidarité mondiale" avec le Secours populaire

Avec l'arrivée du printemps, le Secours populaire a démarré une campagne nationale centrée sur la solidarité mondiale pour "que la vie n'oublie personne". Cette campagne qui se déroule jusqu'à la fin du mois d'avril a pour but de trouver les fonds nécessaires pour la poursuite des actions engagées par le Secours populaire. La fédération de l'Hérault a deux pôles d'actions internationales, au Sénégal et en Roumanie.

AU SÉNÉGAL

Trois actions de développement sont en cours. L'une en soutien d'une association de la banlieue de Dakar qui aide les jeunes d'un quartier particulièrement défavorisé : éducation, soutien scolaire, formation informatique, etc. Une autre aide au financement de deux cantines scolaires dans la région de Fatick qui permettent ainsi aux enfants de fréquenter régulièrement l'école et d'avoir au moins un repas par jour. Le troisième se centre sur un petit village de 1200 habitants. Le manque de moyens poussait les hommes de ce village à aller sur Dakar pour tenter de trouver de quoi vivre et faire vivre la famille restée sur place. Les actions mises en œuvre (embouche bovine, élevage de vaches laitières, réhabilitation d'une vallée dite "morte" par des plantations de jardins potagers, soutien à



la cantine, amélioration des conditions sanitaires...) doivent permettre à ce village d'espérer en l'avenir.

EN ROUMANIE

Le Secours populaire a consenti des micro crédits pour aider au lancement d'une verrerie qui permet la création d'emplois et l'aide pour des actions en direction des plus pauvres. Par ailleurs il parraine des étudiants qui, sans cette aide, ne pourraient pas pour-

suivre des études et donc trouver du travail. Cela leur permet de ne pas s'expatrier.

Pour financer ces actions le Secours populaire organise des actions dans tout le département. A noter à Montpellier :

- Un concert de chants en l'église de Notre Dame de L'Espérance le 18 avril à 18h (3, rue Notre Dame de l'Espérance, arrivée par la rue de Las Sorbes)
- Des stands d'artisanat le 15 mai, place de la Comédie

L'ART SOUS TOUTES SES FORMES

Organisée par "L'Ecran et son Double", association de l'université Paul-Valéry, cette manifestation culturelle pluridisciplinaire se déroule du 18 au 28 avril. Trois événements au programme : une exposition pluridisciplinaire (photographies, peintures, sculptures, installations...) au salon du Belvédère du 19 au 28 avril, tous les jours de 10h à 18h ; un court-métrage, "Et Si..." de Christophe Mentz et Antoine Prost, et une pièce de théâtre, "Rends-toi contre moi" par la troupe "Les absents", les 22, 23 et 24 avril à 20h30 au Trioletto à 20h30 (entrée libre).

UN CONCERT POUR TOIT

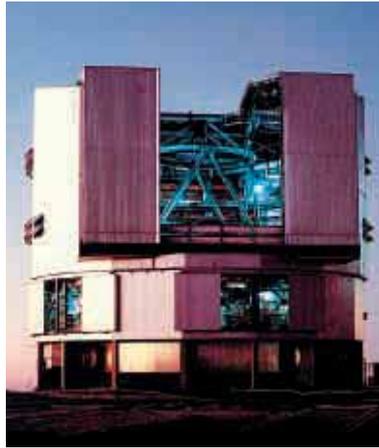
Du Jazz tous horizons au Sax'Aphone, le 29 avril à 21h. Au programme : Dominique di Piazza (bassiste) et le groupe de HipHop Jazz parisien "HeezBus". Et en plus c'est pour la bonne cause. Puisque tous les bénéfices du concert serviront à financer les travaux de toiture d'un orphelinat de Madagascar. 29 avril - 21h - Sax'Aphone 24, rue Ernest Michel Tél : 04 67 58 80 90

RÉOUVERTURE PARTIELLE DU PARKING GAMBETTA

Après 7 mois de travaux, le parking Gambetta rouvre partiellement le jeudi 2 avril avec 250 places disponibles entre l'entrée Saint-Denis et le bureau d'accueil. Hormis les travaux anti-inondations (renforcement du collecteur, création de cheminées), ce sont les peintures, l'éclairage et la signalétique qui ont été complètement repensés afin de proposer un lieu agréable de stationnement aux automobilistes. La réouverture complète du parking avec ses 500 places aura lieu le 3 mai prochain. Allo Tam : 04 67 22 87 87 ou www.tam-way.com

VISITES GUIDÉES AVEC L'OFFICE DU TOURISME

Les cours d'hôtels particuliers du 18^e siècle : mardi 13 avril
L'Opéra Comédie : vendredi 23 avril
Sur les pas de la Résistance et de la Déportation : dimanche 25 avril (visite unique)
Montpellier et le 21^e siècle : vendredi 30 avril
La faculté de médecine : mardi 20 et jeudi 29 avril,
Les peintres montpelliérains : jeudi 6 mai
Visite du centre historique : tous les mercredis, samedis et dimanches à 15h
Durée des visites : 2 heures.
Départ de l'Office du tourisme - Réservation obligatoire au 04 67 60 60 60



UN NOUVEAU SPECTACLE : LES MYSTÈRES DU CIEL AUSTRAL

Depuis le début du mois d'avril, le planétarium Galilée propose un nouveau spectacle. "Les mystères du ciel austral" nous emmène en voyage dans le désert chilien de l'Atacama, sur le mont Paranal, où se trouve le VLT (Very Large Telescope) un des deux sites de l'Observatoire Européen Austral. Notre premier regard vers le ciel nous révèle les plus belles constellations de l'hémisphère sud, invisibles depuis nos latitudes européennes. Grâce au VLT, dont le regard est aussi perçant que celui du télescope spatial, nous partons à la découverte de la Voie Lactée qui se déploie, riche en étoiles et nébuleuses, peuplant le disque de l'immense galaxie qui nous abrite. A d'impressionnantes distances, des myriades de galaxies aux formes étranges peuplent l'univers, des galaxies de plus en plus lointaines, vues en des temps les plus reculés de l'histoire du cosmos. Le spectacle nous emmène jusqu'à la découverte de la "matière sombre", fruit de l'étude des gigantesques mouvements cosmiques.

Ce spectacle est produit et réalisé par ESO/APLF/Masterimage/planétarium d'Augsbourg/planétarium de Toulouse. A partir de 10 ans - Samedi à 20h

UN ÉVÉNEMENT : L'ÉCLIPSE DE LUNE EN DIRECT LE 4 MAI

Effectuant un tour complet autour de la Terre en un peu plus de 27 jours, la Lune nous présente chaque jour un visage différent, alternant quatre phases successives au gré de sa position par rapport à notre planète. Ainsi, chaque mois, notre satellite nous montre son joli disque en entier : c'est la phase que l'on appelle Pleine Lune. Le soir du mardi 4 mai, c'est une pleine lune particulière qui se lève vers l'horizon sud est. Au lieu de présenter son aspect habituel, le bord gauche de la Lune est déjà assombri. Le globe lunaire est alors partiellement engagé dans le

Le ciel en spectacle au planétarium Galilée

Situé au cœur d'Odysseum, le planétarium Galilée est un théâtre des étoiles où l'on peut contempler et apprendre, rêver et comprendre les merveilles du monde stellaire. Demandez le programme !



Et toujours au programme du 21 avril au 30 juin

• Le secret du dragon suivi de L'Aveugle aux yeux d'étoiles

Dans Le secret du dragon, deux enfants pénètrent dans une grotte. Ils y découvrent un dragon qui les emmène alors sur son dos dans l'espace. Leur dragon leur révèle enfin son secret.

L'Aveugle aux yeux d'étoiles raconte l'histoire d'un tyran qui avait conquis la Terre. Sa soif de puissance était toujours plus grande. Le monde lui était soumis et tout le monde tremblait devant lui. Il était le maître de la Terre et des Hommes. On chantait sa gloire, on le flattait, parce qu'on le craignait. Seul un vieil homme ne se mêlait pas au concert des courtisans. Il vivait retiré, à l'écart de la ville. On l'appelait le Vieux Sage. On venait de très loin lui demander des conseils. Très humblement, il les donnait et ne demandait rien en échange. Il était très aimé et très écouté. Un soir, à la nuit tombée, le Tyran l'envoya chercher et le fit venir dans son palais...

Tout public

Mercredi, samedi et dimanche à 14h

• Horizons cosmiques

Des paysages extraterrestres d'une beauté à couper le souffle, de formidables éruptions volcaniques, les majestueux anneaux de Saturne : vous pourrez admirer tout cela grâce à "Horizons cosmiques", un spectacle qui vous emmènera explorer les planètes du système solaire ainsi que leurs lunes. Commencé dans le sillage d'une comète, ce voyage interplanétaire vous fera découvrir les aspects les plus étonnants de ces mondes désolés.

Tout public

Mercredi, samedi et dimanche à 15h30

• Odysée vers l'infini

Comment les galaxies sont-elles réparties dans l'univers ? Comment les étoiles se forment-elles ? A l'aide d'images saisissantes issues ou inspirées de prises de vues réelles, "Odysée vers l'infini" fait le point sur les grandes découvertes de l'astronomie et de l'exploration spatiale, et sur les questions qu'elles soulèvent. Vous pourrez admirer comme si vous y étiez des jeunes étoiles baignant dans la matière qui leur a donné naissance, vous assisterez à la mort violente d'une étoile géante. Un spectacle en exclusivité européenne.

Tout public - Samedi 18h30

cône d'ombre de la Terre. L'éclipse de Lune a débuté. Le Soleil, la Terre et la Lune présenteront bientôt un alignement presque parfait... Lorsque la Lune aura entièrement pénétré l'ombre terrestre, ce sera l'heure de l'éclipse totale, mais la Lune ne disparaîtra pas complètement. En général, elle se pare d'une magnifique teinte rougeâtre ou cuivrée. Cela est dû au fait qu'une partie de la lumière solaire est déviée par l'atmosphère terrestre qui, au passage, absorbe les rayons bleus et ne laisse passer que les rayons rouges jusqu'à la surface lunaire. Ainsi, pendant une éclipse totale de Lune, un observateur placé sur la Lune verrait la Terre entourée d'une très fine auréole rouge. La luminosité résiduelle et la coloration de la Lune éclipisée dépend de plusieurs facteurs : activité solaire, degré de transparence de l'atmosphère terrestre, distance entre la Terre et la Lune... Dans le cas de ce 4 mai, la Lune est au voisinage de son périhélie (point de l'orbite le plus proche de la Terre), ce qui laisse prédire une Lune probablement assez sombre au moment de l'éclipse totale, et ce d'autant plus que l'astre sélène pénétrera profondément dans le cône d'ombre lors de cette éclipse...

Programme de la soirée

20h : séance spéciale "éclipse de Lune" : explication du phénomène grâce à des démonstrations didactiques et spectaculaires, et les commentaires en direct, d'un animateur scientifique sous la voûte du planétarium.

21h : Lever de la Lune et début de l'observation de l'éclipse à l'œil nu et au télescope à proximité du Planétarium Galilée.

21h52 à 23h08 : 76 minutes d'éclipse totale...

Quelle sera la luminosité et la coloration de la Lune éclipisée ?

0h12 : La Lune sort du cône d'ombre de la Terre. L'observation au télescope se termine alors que la Pleine Lune peu à peu réapparaît...



Les archives s'exposent

**800 ans
d'actualité**
Archives de Montpellier

topographie

généalogie

patrimoine



exposition

24 avril - 3 juillet 04

Entrée libre
228 av. de l'Aéroport International
04 67 34 87 50

Ville de
Montpellier



Le travail de l'archiviste est un véritable travail de bénédictin. Son rôle ? Etre la mémoire du temps.

Aux archives de la Ville, 800 années d'actualités ont été minutieusement cataloguées et conservées. Du consulat qui a gouverné la cité de 1204 à 1789, en passant par les ouvriers de la Commune clôture qui ont construit et entretenu les fortifications de 1196 à 1789 ; puis par le maire, nommé par le roi qui a administré la ville du 16^e siècle jusqu'à 1789, et enfin au maire, à la municipalité et au conseil municipal qui délibèrent, gouvernent et administrent la Ville depuis 1789, tout ce qui a été produit par les différentes institutions communales a été successivement archivé. L'exposition 800 ans d'actualité vous propose de découvrir cette profusion de documents préservés dans les archives de la Ville, pour vous permettre de mieux comprendre l'histoire de Montpellier de l'an 1204 à nos jours.

Les archives de la Ville nous réservent des surprises !

Le patrimoine des archives de la Ville, c'est notre patrimoine à tous. Mais avez-vous idée de ce qu'il recèle vraiment ?
A partir du 24 avril, une exposition vous permettra de le découvrir et d'avoir accès aux curiosités... et au trésor.

Les archives municipales sont la mémoire de la Ville. Elles sont parmi les plus riches de France. Cela fait de nombreuses années qu'elles n'ont pas été montrées au public et rares sont ceux qui peuvent se targuer de connaître le patrimoine dont elles ont la garde. Pour fêter leurs 800 ans d'existence, les archives municipales invitent tous les Montpellérains, du 24 avril au 3 juillet, à venir admirer les richesses qu'y sont préservées depuis le Moyen Âge.

ARCHIVES "HIGH TECH" !

Entre les archives telles qu'on les imagine - de vieux papiers et documents poussiéreux - et la réalité - utilisation des dernières techniques de l'information et de la communication pour la conservation et la consultation - il y a tout un monde. En octobre 2000, les archives municipales ont quitté la tour des Prieux où elles étaient installées depuis 120 ans, pour s'installer à Antigone dans le bâtiment qui abrite également la médiathèque centrale (diplomatie Émile-Zola). Les archives disposent maintenant d'une salle de lecture, d'une salle de consultation de microfilms, d'un espace de consultation des inventaires et d'une salle de 60 m² pour l'accueil des classes ou des groupes. Deux magasins de près de 3 000 mètres linéaires accueillent les documents antérieurs à la Révolution jusqu'à 1658, dans une température idéale maintenue à 18°C et une hygrométrie de 50%. Quarante-trois postes de consultation, dont quatre équipés pour la consultation des microfilms et un pour des cédéroms ont été mis à la libre disposition du public pour effectuer des recherches. Une équipe d'archivistes est également prête à apporter de l'aide si nécessaire : cela peut être utile pour comprendre ou interpréter les textes dont certains sont en vieux français, en latin ou en occitan et calligraphiés avec des lettres stylisées !

A L'ORIGINE ÉTAIT... LE PETIT THALAMUS

Les archives conservent 800 ans d'actualité. C'est en effet en 1204 que les Montpellérains obtinrent de leurs seigneurs Pierre II d'Aragon et Marie de

Montpellier, des franchises et libertés qui se matérialisent notamment par l'élection des consuls. Et c'est parce que ces consuls vont demander aux notaires de dresser une chronique de la vie locale, que vont naître les premières archives de la Ville. Tous les événements, petits et grands ont en effet été consignés à partir de cette date dans le Petit Thalamus. Cet ouvrage, écrit en roman du midi, en français et en latin, est jalousement conservé dans nos archives. Par la suite bien sûr, au fil des siècles, des documents de toutes sortes vont être archivés. On dénombre par exemple actuellement : des sceaux (100 ?), des bulles papales (50 ?) et des chartes, des rôles, des manières, des lettres onciales, des oquareles, des livres, des crocus sur parchemin, des plans et des maquettes, des photographies, des cartes postales, etc.

VENEZ FAIRE VOS PROPRES RECHERCHES

Mais cette exposition n'a pas pour unique objet de vous faire connaître la richesse et la diversité des documents engendrés au fil des siècles. Elle se veut également interactive : des ateliers ont été mis en place pour vous permettre d'habiller concrètement les archives et d'effectuer vos propres recherches dans le domaine qui vous conviendra : patrimonial, administratif, familial, auto-croquis, historique, etc. Dans le secteur réservé à la topographie, avec l'aide de plans, de maquettes, mais aussi de cinq ordinateurs et d'un animateur mis à votre service, vous allez pouvoir voyager dans le temps et dans l'espace pour connaître par exemple l'histoire d'un lieu, d'une rue ou d'un quartier de la ville. Dans un autre atelier vous découvrirez la généalogie et apprendrez comment organiser vos recherches pour construire votre arbre généalogique. Cinq ordinateurs vous permettront notamment de consulter - conservés sur microfilms - les registres paroissiaux de Montpellier depuis 1500. Et, à partir du site Internet de l'exposition, vous pourrez également visiter les sites référencés de généalogie, utiliser des logiciels spécialisés et des cédéroms créés en ville.



Pierre de Foss, premier consul 1619, portrait extrait du Livre des portraits des consuls, 1550 (enr) - 1765.

Le métier d'archiviste est l'un des plus anciens : il mesure la longévité des documents rangés sur les tablettes.

La généalogie, une science avant d'être un loisir

Initialement, l'histoire, puis la religion furent racontées et consignées sous forme de généalogie. Elles se firent ensuite récit, tout en gardant la généalogie au cœur de leurs pratiques, comme c'est le cas pour l'arbre de Jessé, les douze imams ou les dynasties royales. Mais les études généalogiques restent encore actuellement la base de toutes les recherches, c'est dire l'importance de cette science. La généalogie, qui fut longtemps l'œuvre des savants et des érudits, permet aujourd'hui à chacun de comprendre sa propre histoire et celle de ses ancêtres.

Arbre généalogique, mode d'emploi
 Pour commencer un arbre généalogique, il faut, dans un premier temps, collecter vos actes d'état civil complets (naissance, mariage...) et ceux de vos parents dans les mairies où ont eu lieu ces événements. Il est ainsi possible de remonter de génération en génération jusqu'à la création de l'état civil, le 21 septembre 1792. Pour toutes les périodes antérieures, il faudra consulter les registres contenant les actes de baptême, de mariage et ceux de sépultures tenus par les curés des paroisses. Mais ces registres qui étaient reliés de cuir et écrits à la plume sont fragiles et précieux. C'est pourquoi ils sont maintenant consultables sous forme de microfilm ou de cédérom dans les services des archives. Il est aussi parfois utile de compléter les recherches dans les listes électorales ou les registres de dénombrement, les délibérations municipales et les dossiers concernant l'environnement et les métiers. Mais vous pouvez aussi parallèlement interroger vos proches sur les liens et parentés des uns et des autres et procéder à une recherche personnelle dans les papiers de la famille : livrets de famille, cartes d'identité, passeports, livrets militaires, actes Onotariés de mariage, ainsi que les correspondances, les faire-part, les photographies, etc.

Un cabinet plein de curiosités

Une profusion de documents hétéroclites est conservée par les archives. Ces documents n'ont pas uniquement le papier comme support. Certains sont en cuivre, en métal, d'autres en toile, en cartons, en bois... Ils ont pourtant un rapport avec l'histoire de Montpellier. Qui imaginerait y trouver une boule de loterie destinée au tirage au sort d'obligations sur les emprunts de la ville ? Mais également des sésilles, une maquette d'un lot de drapage (celle dressée à la fin du 19^e siècle au fronton de la mairie), une plaque de gravure d'un plan de l'histoire de Montpellier de Charles d'Algreuille de 1737 (les autres ont disparu), des coupons d'actions datant de l'entre-deux guerres, et puis des boîtes, des sacs (dont un de farine, pièce d'un procès du début 19^e), des objets du prêt gratuit, des médailles et un album photo des élèves du lycée de garçons (1850-1881)...



Boule de tirage au sort d'obligations émises par la Ville, 1890.

La topographie, pour comprendre les étapes de l'histoire de la ville

L'idée de dessiner un plan est ancienne. Elle a permis par exemple, de dresser le cadastre des terres cultivées, d'expliquer l'arrivée des ravages dans les ports ou de commander un champ de bataille. Les Grecs inventèrent la géographie, l'écriture de la terre, et les premières cartes montrant tout ou partie du monde connu naquirent de cette invention. Pendant quelques siècles en Occident, le technique des cartes disparut. Mais c'est au Moyen Âge que les portulans, des plans pour accéder aux ports, furent réalisés dans les républiques italiennes et dans les villes de la Hanse germanique. À la Renaissance, l'utilisation des cartes et des plans devint naturelle et fréquente. Ainsi, dès le 17^e siècle, les villes, les seigneurs et les intendants prirent l'habitude de dresser des plans, des plans terriers qui sont les précurseurs de notre cadastre moderne. Par la suite, l'imprimerie a permis de reproduire en nombre des cartes qui jusque-là étaient uniques.



Portrait de la ville de Montpellier, extrait de la Cosmographie Muniere & Bellesme, 1575.

Montpellier au fil des plans...

En cherchant dans les dossiers de voirie, le cadastre, les plans, les photographies et les cartes postales, la ville et ses quartiers peuvent en effet se décrire au fil des temps. Mais attention, ne vous attendez en consultant les cartes à obtenir des informations précises. Si une collection originale, détenue dans les archives, réalisée au 18^e siècle à partir d'un compas du 15^e siècle, a pour caractéristique d'être réalisée dans des formats de papier qui suivent au plus près le dessin des parcelles représentées, d'autres cartes ne sont elles, pas du tout contemporaines des périodes décrites. Elles sont en fait la transcription des connaissances historiques de leurs auteurs, et donc une approximation de la réalité. Certaines cartes, également, ont été réalisées à la demande de personnalités : elles avaient pour objet de montrer leur puissance à travers leur responsabilité territoriale, d'illustrer un ouvrage ou de décorer un lieu...

Un trésor d'archives

Chaque époque a produit des documents qui ont enrichi le trésor des archives : des chartes, des cartulaires, des plans, des dessins, des gravures, puis des photographies, des affiches, des maquettes, etc. Le Memorial des Nobles (1443) qui représente les armes de consulat de Montpellier, ainsi que le Petit Thalamus, la Charte de la fondation de l'université de Montpellier, les sceaux et les plans de l'aqueduc des Arceaux constituent les pièces majeures du "trésor" des archives de la Ville.



Armes du Consulat de Montpellier, Memorial des Nobles 1443

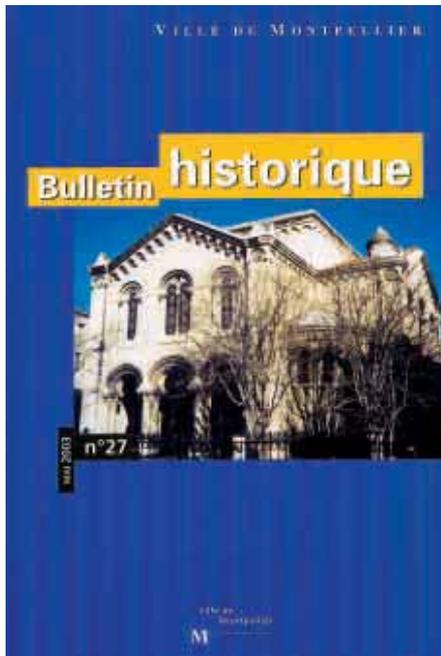


Petit Thalamus



Statuts des consuls de Montpellier (texte clair) et du vicomte de Narbonne (texte sombre) appendus à un traité d'alliance, 1254.

Et pour aller plus loin



Le Bulletin historique de Montpellier

Depuis 1982, le Bulletin historique de la ville de Montpellier présente des articles de chercheurs et d'érudits qui contribuent à approfondir la connaissance de l'histoire de la ville. Au sommaire du dernier numéro, cinq articles qui sont les textes des conférences prononcées dans le cadre d'une journée sur le patrimoine du 19^e siècle et notamment sur celui du Second Empire : "Pourquoi construire en néo-gothique sous le Second Empire ?" D'Odile Foucaud ; "La population de Montpellier sous le Second Empire" d'Yvette Maurin ; "L'organisation de l'Eglise catholique dans l'Hérault sous le Second Empire" de Louis Secondy ; "L'organisation de l'Eglise réformée de Montpellier sous le Second Empire" de Laurent Gambarotto ; "La modernité à Montpellier sous le Second Empire" de Thierry Lochard. Un numéro à venir sera consacré aux archives de Montpellier.

Le musée du Vieux Montpellier

Le Musée présente un rapide aperçu de l'histoire de la Ville du 16^e au 19^e siècles.

Entrée libre.

Renseignements : Hôtel de Varenne,
1 place Pétrarque. Téléphone : 04 67 66 02 94.

Le musée de l'histoire de Montpellier

Le Musée présente, en utilisant les nouvelles techniques de l'information, l'histoire de la Ville à travers Notre-Dame des Tables qui fut le centre religieux, politique, économique et intellectuel de la ville du 10^e au 16^e siècles. La visite audio guidée dure 37 minutes.

Renseignements : Place Jean-Jaurès.
Téléphone : 04 67 54 33 16.



Les documents les plus consultés par les historiens, les architectes, les sociologues et les généalogistes sont les fonds paroissiaux, les compoix et le grand chartrier. La ville possède aussi le plus beau fonds qui existe sur le Royaume d'Aragon. Chaque année, des chercheurs de toute la France, mais également des universités du monde entier viennent compiler les archives montpelliéraines.

Un archivage très coté !

Voici un aperçu des documents conservés dans les archives municipales et auxquels il est possible d'avoir accès. Ces documents sont catalogués en plusieurs familles* qui correspondent au classement commun de toutes les archives communales de France.

Les archives anciennes (avant la Révolution)
Elles sont désignées par une cote composée d'une double lettre suivie d'un nombre :

- AA : actes de la commune
- BB : greffe du tribunal
- CC : finances / impôts / comptabilité
- DD : biens communaux / mines / travaux publics / voirie
- EE : affaires militaires
- FF : justice
- GG : cultes / instructions / assistance publique (registres paroissiaux depuis 1560)
- HH : industrie / commerce / économie
- JJ : documents divers

Les archives modernes (1790 - 1940)

Elles sont désignées par une cote composée d'une lettre suivie d'un nombre :

- A : lois et actes du pouvoir central (journaux officiels, etc.)
- B : actes de l'administration départementale
- D : administration de la commune (délibérations, arrêtés, etc.)
- E : état civil (de 1792 à 1902)
- F : population / économie sociale / statistiques (recensement, etc.)
- G : contributions / administration financière (cadastre, permis de construire, etc.)
- H : affaires militaires
- I : police / hygiène publique / justice
- K : élections / personnel communal
- L : finances communales
- M : édifices communaux
- N : biens communaux / distribution des eaux
- O : travaux publics / voirie / transports / régime des eaux
- P : cultes (de 1792 à 1905)
- Q : assistance / Prévoyance
- R : instruction publique / sciences / lettres / arts
- T : urbanisme

Les archives contemporaines (depuis 1940)
Elles sont désignées par une cote unique.

- W : série contenant tous les documents postérieurs à 1993

Les archives privées

Il s'agit de dons ou de dépôts de particuliers, d'entreprises, d'associations et d'organismes divers.

* d'autres séries et sections sont en préparation

Les archives, pratiques

Les archives de la ville sont ouvertes à tous sans condition de résidence :

- Inscription à la première visite sur simple présentation d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport, carte d'étudiant, carte professionnelle d'enseignant, permis de conduire, etc.)
- Consultation sur place uniquement
- Entrée par la médiathèque centrale Emile-Zola, 218 boulevard de l'Aéroport international, les mardi, jeudi et vendredi de 12h à 17h et le mercredi de 10h à 17h.
- Entrée directement par les archives, 287, rue Poséidon, le lundi toute la journée et les mardi, jeudi et vendredi matin.
- Pour vous faire gagner du temps, si vous voulez effectuer vos recherches sur microfilms (registres paroissiaux, registres d'état civil, compoix, cartulaires), il est possible de réserver votre place en salle de lecture des archives en remplissant un formulaire sur le site Internet de la Ville : www.ville-montpellier.fr (Mairie en ligne / téléprocédure/ particulier). Vous pouvez également effectuer vos demandes d'actes par téléprocédure.

Archives de la Ville de Montpellier
287, rue Poséidon.

Tél. : 04 67 34 87 50. Fax : 04 67 34 87 51

Arrêt tramway : Place de l'Europe.

GRAND CŒUR

Dernière année pour l'OPAH Boutonnet - Beaux Arts

Propriétaires bailleurs ou occupants, vous n'avez plus qu'un an pour bénéficier des conditions exceptionnelles apportées par la procédure de l'OPAH pour faire des travaux de rénovation de votre logement



La Ville de Montpellier, dans le cadre de sa politique de réhabilitation des quartiers anciens, met en œuvre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui ont déjà permis la réhabilitation de plus de 700 logements (quartiers Candolle, Sainte-Anne, Gambetta/Figuerolles et Méditerranée - Gares). Le 15 avril 2002, une nouvelle OPAH a été engagée sur le quartier Boutonnet Beaux-Arts pour une durée de trois ans. Deux années se sont donc déjà écoulées depuis le lancement de cette opération qui entre dans sa dernière année et se terminera en avril 2005.

Cette OPAH s'inscrit dans le cadre de l'opération Montpellier Grand Cœur et a pour objectif de revaloriser le tissu existant :

- en favorisant le maintien sur place des occupants modestes,
- en incitant les propriétaires à améliorer le niveau de confort,
- en favorisant les logements familiaux tout en luttant contre la division,
- en favorisant les réhabilitations de qualité,
- en luttant contre la vacance,
- et en améliorant la qualité de vie du quartier.

Depuis maintenant deux ans, la Ville de Montpellier, en partenariat avec l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et le Département ont mis en place des primes exceptionnelles et des aides financières :

- en direction des propriétaires bailleurs qui décident de conventionner leur logement après réhabilitation (loyer plafonné) afin de maintenir la mixité sociale ;
- en direction des propriétaires qui font ravalier leur immeuble ou qui réhabilitent leur cage d'escalier ;
- et en faveur des propriétaires occupants à faibles ressources qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement.

Les travaux tels que les équipements sanitaires, la ventilation, le chauffage, les menuiseries... sont pris en compte dans le calcul de la subvention. Par ailleurs, les travaux d'accessibilité ou d'adaptation aux personnes en situation de handicap ou bien ceux favorisant les économies d'énergie et d'eau ainsi que l'isolation acoustique du logement donnent aussi droit à une subvention.

Outre les subventions qui peuvent être accordées, les propriétaires peuvent bénéficier pour leurs travaux d'une défiscalisation et de la T.V.A. à 5,5%.

Enfin, la Ville de Montpellier met gratuitement à leur disposition une équipe de professionnels composée d'architectes et de techniciens en bâtiment. Leur mission est d'informer, de conseiller et d'aider les propriétaires dans leur projet de réhabilitation. Ils peuvent prendre contact avec cette équipe présente au cœur du quartier.

DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Parallèlement la Ville de Montpellier, en concertation avec les habitants, est intervenue sur le quartier par des opérations d'accompagnement telles que :

• Maison de quartier Frédéric-Chopin.

L'ouverture de la Maison de quartier Frédéric-Chopin participe à l'amélioration de la vie de quartier des Beaux-Arts.

• Place Henri-Krasucki

La place du Faubourg Boutonnet, rebaptisée depuis le 24 mars 2003 place Henri Krasucki (1924-2003), située au croisement de la rue du Faubourg Boutonnet, de la rue Lakanal et de la rue Marie-Caizergues, a été réaménagée. Les travaux répondent à plusieurs objectifs : améliorer la lisibilité de l'espace, libérer plus d'espace pour les piétons, renforcer ainsi le cadre de vie des habitants du quartier, et enfin, conforter la sécurité de tous les usagers.

• Ecole primaire Condorcet

Le ravalement de la façade de l'école primaire Condorcet, rue du Faubourg Boutonnet, réalisée en février 2004 succède aux travaux entrepris dans l'enceinte de l'école durant l'été 2003.

• Rue du Colonel Marchand et la rue Saint-Vincent-de-Paul

L'aménagement de la voirie dans la rue du Colonel Marchand et la rue Saint-Vincent-de-Paul s'est achevé fin 2003 et permet une meilleure circulation dans le quartier et en facilite l'accès.

• Multi structure

Par ailleurs, la Ville crée des équipements de quartier comme la multi structure qui accueillera une halte garderie "Pinocchio", une crèche "L'île aux trésors" et la Maison des Seniors. Ces équipements seront situés rue Ferdinand-Fabre (chantier en cours).

Renseignements :

Contactez l'équipe de professionnels composée de Mme Dalby ou Mme Parison
Permanences lundi et jeudi de 9h à 13h et mercredi de 13h à 17h
24, rue du Faubourg Boutonnet
Accueil téléphonique : 04 67 04 51 28



Place Henri-Krasucki

SEMAINE CULTURELLE BERBÈRE D'AFRIQUE DU NORD

L'association culturelle des Berbères de Kabylie organise une semaine culturelle berbère d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie) du 1^{er} au 9 mai au Pavillon du l'Hôtel de ville et à la maison des relations internationales.

Renseignements : 04 67 45 33 50

SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire Français a ouvert un nouveau lieu d'accueil au 78 rue du Faubourg Figuerolles. Horaires de la friperie : du lundi au vendredi de 14h à 17h. Horaire de l'accueil : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Le mammobile sera à Montpellier le 22 et 23 avril de 8h à 18h sur le parking du supermarché Géant avenue de Lodève à Celleneuve. Le dépistage du cancer du sein concerne les femmes de 50 à 74 ans. Celles qui ne souhaitent pas se rendre au mammobile peuvent prendre rendez-vous dans un des centres de radiologie agréés de leur choix. Pour avoir la liste, appelez le N° Vert 0 800 131 231 ou sur Internet <http://www.depistage34.asso.fr>

JOURNÉE DE L'EMPLOI DE L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY

L'université organise chaque année son "Campus Emploi" afin de créer une véritable passerelle entre le monde de l'éducation et celui de la recherche d'emploi. Le 7^e Campus Emploi se déroulera le jeudi 22 avril de 10h à 17h sur le site de l'université Paul-Valéry. Les étudiants et jeunes diplômés pourront rencontrer à cette occasion de nombreuses structures et associations : ANPE, APEC, la Banque de stages du Rectorat, le CRIJ, l'Europe Etudiant, la Maison des professions libérales, la Mission locale de l'agglomération de Montpellier, le Journal de l'Emploi, etc.

GUIDE DU ROUTARD

Le premier guide du Routard de Montpellier qui vient d'être publié aux éditions Hachette donne les clefs de la séduction qu'exerce notre ville : "Montpellier, une ville jeune, du dynamisme à revendre, un patrimoine historique hors pair, du soleil dans le ciel, dans les yeux, dans l'accent et dans les assiettes. A 3h30 de TGV seulement de Paris, ne cherchez plus les raisons de tous ceux qui rêvent de Montpellier, Alphonse Allais lui-même n'aurait jamais rêvé d'une ville qui fût tout à fait à la campagne et à la mer..."

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31.03.04

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. le maire.

3 - Vœu de soutien à l'association de défense des polyhandicapés.

3 bis - Vœu du conseil municipal dénonçant les expulsions et l'absence de politique gouvernementale en matière de précarité et de logement.

3 ter - Vœu du conseil municipal dénonçant la politique du gouvernement quant au devenir des personnels du service public de la poste.

4 - Marchés négociés avec la société Midimédia Pub (Midi Libre), l'hebdomadaire la Gazette et la Seilpca (Hérault du Jour) concernant la parution des annonces légales et réglementaires.

5 - Approbation de la convention précisant les relations entre la Ville de Montpellier et

l'association "Comédie du Livre - littérature et bande dessinée" qui a pour objet la promotion du livre et de la lecture, en particulier en organisant la Comédie du Livre.

6 - Approbation de l'attribution de subventions dans le cadre du fonds d'aide aux projets 2004 : Cie Adesso e Sempre (3 000 €), Atelier Théâtre/Elles (3 000 €), Cie Bagages d'Acteurs (1 500 €), Cie Commune Scène (5 000 €), Théâtre de Mathieu (2 000 €), El Baal théâtre (1 000 €), Cie les Perles de Verre (6 700 €), Cie Tire pas la Nappe et Cie Pourquoi Pas (10 000 €), Théâtre Ipso Facto (1 000 €), Cie Labyrinthes (10 000 €), le Grande Ourse (3 000 €), Cie Zigzags (1 000 €), Machine Théâtre (3 000 €), P'tit Atelier 3 (3 000 €), Bruit qui court (1 000 €), Cie les Boucans (6 000 €), AARIC (6 000 €), Cie Sunsets - Lila Greene (4 000 €), Cie de la Chèvre à Cinq Pattes (6 000 €).

7 - Participation financière de la Ville aux frais de fonctionnement matériel des écoles d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat. Cette participation s'élève à 304,90 € par enfant de classe maternelle et à 381,12 € par enfant de classe élémentaire et concerne les écoles suivantes : St François d'Assise, Ste Famille, Les Jonquilles, N.D. Bonne Nouvelle, Ste Thérèse, St Charles, Ste Geneviève,

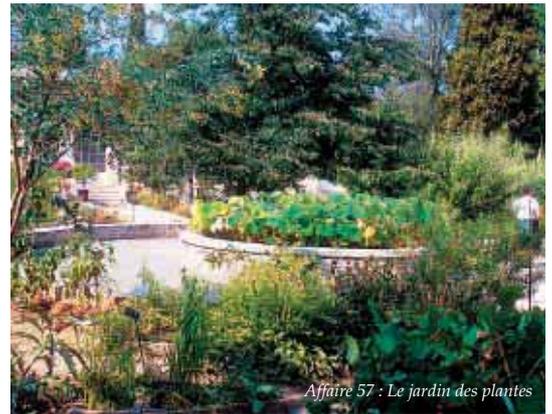
La Salle, St François Régis, Ste Emilie, Ste Odile, Les Angés Gardiens, St Joseph, Ste Jeanne d'Arc, Ecole Juive de Montpellier.

8 - Participation de la Ville aux colonies de vacances 2004 : la Ville décide de porter de 4 à 16 ans (et non plus de 4 à 12 ans) la tranche d'âge des enfants pouvant bénéficier d'une aide aux familles modestes et défavorisées, ce qui permettra d'offrir aux préadolescents des activités attractives et encadrées durant les vacances et de permettre à des fratries plus larges de bénéficier de séjours de dépaysement.

9 - Attribution de subventions dans le cadre de la Bourse Initiatives Jeunes, aide financière dont l'objectif est de participer à l'émergence de projets individuels ou de petits groupes conçus par des jeunes de 16 à 25 ans résidant à Montpellier. Ces projets doivent faire appel au sens des responsabilités, à l'esprit d'initiative et de solidarité et concernent des domaines très divers : culture, aide humanitaire, développement de la vie sociale...

10 - Contrat de prestation de service entre la Ville de Montpellier et le Montpellier Hérault Rugby Club consistant en l'achat d'abonnements pour l'année 2004.

11 - Contrat de prestation de service entre la Ville de Montpellier et le Montpellier Hérault Sport Club concernant la lo-



Affaire 57 : Le jardin des plantes

cation de loges, la panneautique et l'achat d'abonnements.

12 - Personnel municipal : modification du tableau des effectifs.

13 - Assurance dommages aux biens et risques annexes, contrat de 1^{re} ligne, marché public d'assurance lot n°1 : le Conseil municipal approuve la procédure d'appel d'offres ouvert relative à ce marché et décide de son attribution à PNAS compagnie AREAS / CMA.

14 - Exercice 2004 : décision modificative n°1 s'équilibrant en dépenses et en recettes pour un montant de 10 122 €.

15 - Le conseil municipal décide, pour 2004, de maintenir les taux d'imposition au niveau de 2003 : taxe d'habitation : 21,34 % / foncier bâti : 29,58 % foncier non bâti : 106,94 %. Ce choix traduit la volonté politique de ne pas augmenter la pression fiscale dans un contexte général marqué par la hausse des taux des collectivités locales.

16 - Garantie de la Ville accordée à ACM pour la construction de logements dans la résidence Le Palio, ZAC des Consuls de Mer à Montpellier (emprunt PLUS complémentaire de 934 000 €).

17 - Attribution de subventions aux associations : Comité de quartier Cévennes et environs (1 000 €), Amicale des locataires des Aubes (130 €), Ligue contre le cancer (3 800 €), Atelier Théâtre/elles (5 000 €), Association Quartier St Roch Cœur de Ville (3 000 €), Association Protection Atmosphère Verdure - PAVE (500 €), Foyer socio-éducatif lycée le Méditerranéen (500 €), Association Euterpe (9 100 €), Théâtre de la Rampe (10 000 €), Son e Resson Occi-

tan (3 000 €), Commission de Recherche et Information Indépendantes sur la Radioactivité- CRIIRAD (300 €), Villes Internet (150 €), Merveilles de la Mer (770 €).

18 - Approbation du protocole de transaction avec la société Effiparc Sud Ouest concernant l'opération parking des gares-tramway 1^{re} ligne.

19 - Approbation du protocole de résiliation anticipée de la convention de délégation de service public entre la Ville de Montpellier et la société Effiparc Sud Ouest concernant le parking des gares.

20 - Centrale d'achats : réforme de véhicules, de matériels et de mobilier.

21 à 27 - Approbation de l'achèvement des programmes d'aménagement d'ensemble (PAE) Bachelard - Marquerose, La Blanquette, La Chamberte, Le Pioch, Mas de Belvezet, Val de Montferland et rue de Nazareth.

28 - 29 - Montpellier Grand Cœur : le Conseil municipal donne un avis favorable pour la mise à l'étude de Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) pour les secteurs Gambetta - Clémenceau et Sud-Gare - Méditerranée.

30 - Election des membres du jury pour le marché de conception - réalisation de la fontaine de la place Robert-Schuman dans le quartier Mosson.

31 - Le Conseil municipal décide de renoncer à la poursuite de la procédure de révision du POS initiée par délibération du 24 mars 2003 sur la base des POS partiels Ouest et Est approuvés res-

Vœu de soutien à l'association de défense des polyhandicapés

La seule définition existante concernant les personnes polyhandicapées est relative aux enfants.

D'après celle-ci, les enfants polyhandicapés sont atteints d'un handicap grave à expressions multiples chez lesquels la déficience mentale sévère est associée à des troubles moteurs entraînant une restriction même de l'autonomie.

A l'âge de 20 ans, ils perdent le statut de polyhandicapés et sont considérés comme handicapés. Cela se traduit par des différences notables en terme de prise en charge notamment.

Par ailleurs, le polyhandicapé se caractérise par l'absence d'une communication perceptible et interprétable par tous et constitue de ce fait un être unique non assimilable à d'autres catégories.

Ces associations demandent donc que les polyhandicapés soient reconnus en tant que catégorie spécifique justifiant la reconnaissance de statuts propres aux différents âges de leur vie.

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la situation particulière des personnes polyhandicapées, de l'extrême gravité de leur état et du désarroi profond dans lequel vivent leurs familles,
- reconnaît la légitimité des demandes formulées par les associations de familles de personnes polyhandicapées tendant à obtenir la reconnaissance d'un statut propre aux polyhandicapés,
- est tout à fait favorable à ce qu'un tel statut leur soit accordé,
- demande au Gouvernement à ce que cette légitime revendication soit prise en compte dans le projet de loi d'orientation sur le handicap qu'il s'appête à déposer.

Cette motion sera transmise à M. le Premier Ministre ainsi qu'au Ministre de la Santé Publique et à Mme le Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées.

pectivement le 7 février 1994 et le 4 mai 1995 et d'engager, conformément aux articles L.123-6 et L.123-13 du code de l'urbanisme, la révision du POS approuvé le 28 janvier 2004, ce qui a notamment pour effet de le transformer en plan local d'urbanisme.

32 - Agrément de candidature accordé à ACM pour la construction de logements locatifs et de locaux commerciaux sur la ZAC Malbosc (3^e tranche, lot n° 25).

33 - Approbation du bilan provisoire de la concertation et du dossier de création de l'extension de la ZAC Port Marianne Consuls de Mer.

34 - Approbation des objectifs et des modalités d'association du public pour le projet d'extension de la ZAC Port Marianne Jacques-Cœur.

35 - Le Conseil municipal accorde son agrément à la candidature de Roxim Management SA pour la réalisation de logements et de locaux d'activités et professionnels sur la ZAC Port Marianne Jacques-Cœur.

36 - Approbation de la candidature de Pragma pour la réalisation de logements et de locaux d'activités et professionnels sur la ZAC Port Marianne Jacques-Cœur.

37 - Le conseil municipal approuve les objectifs et les modalités d'association du public concernant le projet d'extension de la ZAC Port Marianne Jardins de la Lironde.

38 - Affaire retirée de l'ordre du jour.

39 - Résiliation du bail emphytéotique 6, rue Pierre Fermaud, parcelle IZ 543.

40 - Adoption de l'avenant au bail emphytéotique Fondation "Institut Bouisson-Bertrand" / Ville concernant de domaine de Grammont.

41 - Délégation du droit de préemption urbain renforcé à ACM sur l'immeuble "La Tour d'Assas".

42 - Décision de vendre à ACM les lots 223, 289 et 200 de l'immeuble "La Tour d'Assas".

43 - Acquisition gratuite des parcelles DT 531 et 432 pour

la régularisation de l'élargissement de la rue de l'Améthyste.

44 - Acquisition à titre gratuit de 186 m² de terrain nouvellement cadastré HY 520 et 521 auprès de la SCI Montpelier Les Ombrelles pour la réalisation du trottoir.

45 - Acquisition gratuite des 97 m² de terrain cadastrés CE 308 issus de la parcelle CE 15, conformément au permis de construire.

46 - Acquisition à titre gratuit des 18 m² de terrain cadastrés AW 350, issus de la parcelle AW 19, conformément au permis de construire, afin d'élargir la rue du Triolet.

47 - Approbation de la désignation par la commission d'appel d'offres des entreprises ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses pour la réalisation de travaux de chauffage et de climatisation dans divers bâtiments communaux.

48 - Approbation de la désignation de l'entreprise CREA Systèmes pour réaliser les travaux liés à la centralisation du contrôle d'accès dans le centre historique et ses abords.

49 - Le Conseil municipal approuve le principe de la commande et la convention avec la société AIK concernant le Projet Lumière lancé dans le cadre de Montpellier Grand Cœur.

50 - Approbation de la désignation des entreprises retenues pour la réalisation des travaux d'aménagements de voirie et de signalisation tricolore nécessaires dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Saint-Charles.

51 - Dénomination de voie : la partie de la route située entre le rond point du Château d'O et la limite communale nord est baptisée Avenue Ernest-Hemingway.

52 - Dénomination de voies : les voies créées à l'occasion de la construction d'un ensemble de logements sociaux entre les avenues des Près d'Arènes et Fabre de Morlhon sont dénommées rue Adolphe-Benamour et rue Antoine-Vallot.

53 - Désignation de l'entrepre-

se SOTEM, retenue dans le cadre de l'appel d'offres ouvert concernant la maintenance, la mise en conformité et la modification des réseaux, des équipements de signalisation tricolore lumineuse et des fermetures automatiques.

54 - Avenant n° 1 au marché n° A0542A2 - lot n° 1 concernant l'aménagement hydraulique de la Lironde et la transparence Lez / Lironde.

55 - Approbation des modalités d'intervention en matière de nettoyage des portes, volets et devantures des magasins dans le cadre de la lutte contre les graffitis.

56 - Avenant au marché 1 258 211 B relatif à la lutte contre les graffitis (nettoyage des portes, volets et devantures de magasins).

57 - Approbation de la participation de la Ville au financement d'une étude portant sur le diagnostic sur l'état du Jardin des plantes ainsi que sur un plan global de restauration avec estimation des travaux.

58 - Résiliation des marchés de travaux et de maintenance sur les bâtiments communaux.

59 - Approbation de la décision de démolir le parking des gares.

60 et 61 - Résiliation des marchés des entreprises A.B.C.D. et C.P.E.D. retenues dans le cadre des travaux de gros œuvre et de plomberie - sanitaire de la salle de la Mosson.

62 - Approbation du budget, du règlement et des dates de l'Antigone de l'Artisanat 2004 : 21, 22 et 23 mai 2004.

Vœu du Conseil municipal dénonçant la politique du gouvernement quant au devenir des personnels du service public de La Poste

La direction du système d'information et de l'informatique du courrier de la poste comporte deux sites de 240 salariés : un site à Montpellier et un site à St Quentin dans les Yvelines. Ces salariés sont très majoritairement hautement qualifiés : agents de maîtrise, cadres et cadres supérieurs.

Au cours de ces trois dernières années, de nombreux recrutements ont eu lieu et ce, jusqu'au mois de décembre 2003.

En ce début d'année 2004, la suppression de 31 postes est annoncée, dont 19 sur le site de Montpellier, sous prétexte de "gain de productivité".

Cette annonce est très mal ressentie par l'ensemble du personnel du site de Montpellier, compte tenu :

- du nombre de recrutements effectués précédemment témoignant des besoins de l'entreprise,
- du comblement possible des postes libérés par des départs "naturels", retraités, etc.
- de l'emploi d'un personnel sous-traitant en quantité largement supérieure aux suppressions de postes envisagées et souvent utilisé pour pallier le manque d'effectif,
- d'une réforme des métiers de l'informatique mal engagée, créant des dysfonctionnements dans sa mise en œuvre, ne respectant pas les règlements, recrutant à l'extérieur des informaticiens aux salaires plus élevés au détriment du personnel en activité dans l'entreprise.

Sur la méthode, le fait que certains agents aient été invités par téléphone à chercher une autre affectation dans l'entreprise révèle d'un procédé qui nous paraissait révolu.

Nous partageons les préoccupations et inquiétudes de ces salariés qui rejoignent celles des salariés d'autres services publics que le gouvernement tente de privatiser.

Cette stratégie est le résultat de la politique mise en place par l'Organisation Mondiale du Commerce qui met en œuvre l'Accord Général sur le Commerce des Services. Dans ce cadre et à terme, il est prévu de privatiser l'ensemble des services publics : La Poste, y compris la santé, l'éducation nationale et ce, de manière irréversible.

La majorité du Conseil Municipal de Montpellier, ainsi que le Conseil d'Agglomération ont récemment déclaré la Ville et l'Agglomération "Hors AGCS".

Le Conseil Municipal demande à M. Jean-Paul Bailly, Président du Conseil d'Administration de la Poste, à M. le Ministre Jean-Paul Delevoye, de prendre des dispositions pour que cessent des pratiques considérées à juste titre comme méprisantes et dévalorisantes pour les salariés, d'arrêter la "casse de la Poste" afin de développer le service public dont nos concitoyens ont besoin.

Vœu du Conseil municipal dénonçant les expulsions et l'absence de politique gouvernementale en matière de précarité et de logement

Le 15 mars est la date que redoutent avec angoisse les dizaines de milliers de familles en difficulté pour payer leur loyer. Familles et foyers mono-parentaux, quotidiennement confrontés à la précarité ou au chômage, exclus de l'indemnisation Assedic, victimes de la baisse de l'APL... C'est une situation intolérable et inhumaine. C'est pourquoi, il faut en finir avec cette pratique moyennageuse des expulsions qui entraîne hommes, femmes et enfants dans la spirale de l'exclusion.

Et c'est pourquoi aussi, il faut mettre un coup d'arrêt à une politique gouvernementale qui conduit à ces drames, à force de rogner sur le peu de ressources des familles, mais aussi de réduire les crédits à la construction sociale et les moyens humains et financiers nécessaires à une politique de prévention et d'accompagnement, des foyers et des personnes confrontés à ces difficultés.

Le Conseil municipal demande à M. le Préfet l'arrêt de toute expulsion dans notre ville et notre département, déjà frappé par les difficultés économiques et sociales, la mise en œuvre de moyens répondant aux besoins des familles et des personnes en difficulté.

Calendrier des manifestations sportives

17 avril

• **Rugby** : MRC / Montauban, 20h, stade Sabathé.

18 avril

• **Football américain** : Mustangs / Blackpanthers de Thonon, 14h, domaine de Veyrassi.

23 et 24 avril

• **Automobile** : Tour Auto 2004, esplanade Charles-de-Gaulle.

24 avril

• **Football** : MHSC / Le Mans, 20h, stade de la Mosson.

• **Sport adapté** : Journée Sportive Sport Adapté, à partir de 14h, bois de Montmaur.

28 avril

• **Handball** : MHB / Créteil, 20h30, palais des sports René-Bougnol.

1^{er} mai

• **Rugby** : MRC / Narbonne, 20h, stade Sabathé

• **Course à pied** : arrivée du raid "Valencia Montpellier", berges du Lez.

2 mai

• **Triathlon** : Triathlon de Montpellier, à partir de 9h, quai du Pirée.

4 mai

• **Tennis de table féminin** : MTT / Mondévillé, 19h30, gymnase Alain-Achille

• **Tennis de table masculin** : MTT / Argentan, 19h30, gymnase Alain-Achille.

8 mai

• **Football** : MHSC / Nice, 20h, stade de la Mosson

• **Handball** : MHB / Istres, 20h30, palais des sports René-Bougnol.

9 mai

• **Football** : tournoi débutants du RC Lemasson, à partir de 9h, terrain Giambrone.

Convention Montpellier Sport 2004 : 58 associations partenaires !

Montpellier Sport, programme d'animation sportive mis en place par la Ville de Montpellier depuis 1999, coordonne, autour du service des sports de la Ville, l'intervention de plusieurs associations sur un même pôle sportif pendant les petites ou les grandes vacances.

Aux côtés des 30 éducateurs sportifs de la Ville de Montpellier, ce sont plus de 120 animateurs bénévoles du monde associatif qui viennent composer une équipe de 150 formateurs répartis dans tous les quartiers de la ville.

En 2003, ce dispositif innovant a permis la participation de 32 300 personnes, jeunes et moins jeunes.

Le 5 mars dernier, les 58 associations montpelliéraines partenaires de l'opération ont participé, au domaine de la Pompiagne, à la signature officielle de la convention Montpellier Sport 2004.

Montpellier Grand Cœur bat au rythme du sport

Faire rimer ville et loisir sportif, tel est le but des animations sportives qui se développent, le week-end, grâce au partenariat établi entre la Ville et le tissu associatif. Une démarche originale qui s'inscrit dans le cadre du projet Grand Cœur.

Dimanches vélo, dimanches roller ou randonnée urbaine, orientation, éveil musculaire ou modélisme... Avec la mise en place des animations Grand Cœur, les week-ends sont de plus en plus sportifs à Montpellier.

Initiés au printemps 2003, ces rendez-vous dédiés aux loisirs sportifs se généralisent cette année et proposent un choix plus étendu d'activités pour tous.

Ce sont en effet les dimanches roller, lancés au printemps 2003 en partenariat avec le club montpelliérain des Funny Riders qui ont marqué le coup d'envoi des dimanches sportifs Montpellier Grand Cœur. A chacune des trois journées qui ont été organisées au cours du printemps dernier, plus de 200 participants - parmi lesquels on comptait beaucoup de familles avec des enfants - ont répondu présents et ont ainsi pu découvrir la ville en toute sécurité grâce à l'encadrement assuré par les Funny Riders et le Service des Sports. Ce succès, ainsi que la satisfaction de l'ensemble des participants, a incité le Service des Sports à reconduire les animations Grand Cœur cette année en proposant un plus grand choix d'activités.

Le premier rendez-vous est fixé au 18 avril avec un dimanche roller dont l'encadrement

sera toujours assuré par les Funny Riders qui, par ailleurs, se préparent à représenter Montpellier aux 24 heures du Mans roller qui se dérouleront au mois de juillet prochain. Différents circuits sont prévus pour permettre à tous, quel que soit l'âge ou le niveau des participants, de prendre plaisir à rouler en groupe en découvrant la ville autrement.

ROLLER, VÉLO, RANDONNÉE URBAINE OU MODÉLISME ...

Nouveauté 2004, le vélo fait son apparition dans le calendrier des animations Grand Cœur avec un premier rendez-vous programmé le 25 avril. Là aussi, le Service des Sports a mis au point le déroulement des animations en travaillant en partenariat avec le tissu associatif, notamment Montpellier Hérault Cyclisme, l'ASPTT Cyclisme, l'ASEM et le MUC Cyclo. L'objectif, comme pour le roller et l'ensemble des autres activités proposées, est de faire découvrir le "vélo plaisir" sur des parcours de différente longueur et avec une organisation privilégiant la sécurité grâce à l'encadrement assuré par les membres des différents clubs cyclistes partenaires. Le 6 juin, à l'occasion de la Journée nationale du vélo, les organisateurs es-

pèrent, en plus des randonnées, pouvoir proposer de nombreuses autres animations: écoles de cyclisme, découverte du BMX, tests physiques de compétence...

La course d'orientation fait également partie des activités sportives proposées dans le cadre des animations Grand Cœur. Après la journée du 3 avril, marquée par l'inauguration du parcours permanent d'orientation du bois de Montmaur, réalisé par la Ville en collaboration avec l'association Sport Orientation, différents rendez-vous sont programmés comme, par exemple, la 2^e étape du Challenge de la ville de Montpellier de course en parc, le 24 avril ou la journée du dimanche 13 juin qui sera également un dimanche randonnée pédestre urbaine, organisé en partenariat avec l'association pédestre des Cévennes.

Parmi les autres animations qui devraient être proposées par le Service des Sports en partenariat avec les clubs locaux figurent également le modélisme, avec l'implantation d'un circuit sur l'Esplanade ou sur la place de la Comédie. Enfin, celles et ceux qui souhaitent découvrir les sports traditionnels de notre région (joutes, tambourin, pétanque...) ont rendez-vous sur l'Esplanade le 24 avril, de 13h à 18h.



© Daniel Bodin - Espace Images - Lattes

3 questions à Patrick Vignal adjoint au maire, délégué aux Sports

Comment sont nées les animations Grand Cœur ?

Ces animations sont nées de la volonté d'associer le cœur de ville aux pratiques d'activités sportives ou de loisirs pour les familles. Nous avons pensé que les Montpelliérains seraient intéressés par le fait de découvrir et de pratiquer des activités telles que le roller, le vélo ou la randonnée urbaine. Nous ne nous sommes pas trompés, puisque les premiers dimanches roller, au printemps 2003, ont réuni à chaque fois plus de 200 personnes.

Comment ces journées sont-elles organisées ?

Les animations Grand Cœur sont réalisées en partenariat par le Service des Sports de la Ville et les associations et clubs sportifs qui ont souhaité y participer. Je remercie d'ailleurs chaleureusement ces clubs car, pour chaque activité, ce sont eux qui assurent l'encadrement et la sécurité, en apportant non seulement leurs compétences, mais aussi leur enthousiasme et leur envie de partager leur passion avec les autres. Le programme des animations s'est étoffé cette année.

Y a-t-il encore de nouveaux projets ?

Après l'essai très réussi de l'année dernière avec le roller, nous avons pensé que nous pouvions élargir l'offre des animations Grand Cœur. Cette année, on retrouve donc le roller, mais il y a également le vélo, la course d'orientation, la randonnée urbaine, le modélisme... Nous réfléchissons aussi à des séances d'aérobic, de gymnastique douce, de tai-chi...



L'agenda des animations Grand Cœur

- 18 avril : dimanche roller
- 23 avril : rando roller dans le cadre du Sidaction
- 24 avril : sports traditionnels
- 25 avril : dimanche vélo
- 16 mai : dimanche roller
- 6 juin : dimanche vélo (journée du vélo)
- 13 juin : randonnée pédestre et course d'orientation
- 27 juin : dimanche roller

Informations auprès du Service des sports : 04 67 34 72 73



2 MAI

15^e Triathlon de Montpellier

De nombreux athlètes, parmi lesquels les Français sélectionnés pour les Jeux Olympiques d'Athènes, participeront le 2 mai à la 15^e édition du Triathlon de Montpellier.

Le club Montpellier Agglomération Triathlon (Président : Jean Grégoire Reschke) organise le 2 mai prochain la 15^e édition du Triathlon de Montpellier. Rendez-vous incontournable de début de saison, cette épreuve revêt cette année un caractère particulier puisqu'elle accueille, pour la première fois de son histoire, la première manche des Championnats de France des clubs de division 1.

De plus, en cette année olympique, le Triathlon de Montpellier verra également s'aligner sur ses lignes de départ les triathlètes sélectionnés pour les J.O. d'Athènes. Le coup d'envoi de cette journée exceptionnelle sera donné à 9h à la piscine olympique d'Antigone avec le démarrage des

épreuves réservées aux enfants. Ensuite, à 10h, aura lieu le départ du Triathlon Découverte, épreuve ouverte à tous ceux qui souhaitent découvrir cette discipline sportive qui combine natation, vélo et course à pied. C'est l'après-midi, respectivement à 14h et à 15h30, que débiteront les grands prix élite féminin et masculin. Au programme : 750 mètres de natation, 20 kilomètres à vélo et 5 kilomètres de course à pied. La remise des prix aura lieu à 16h30 et le public pourra assister au déroulement des épreuves qui auront lieu, pour l'essentiel, dans le bassin du Lez ainsi que sur ses berges et sur l'avenue du Pirée.

Montpellier Agglomération Triathlon :
04 67 99 39 63.



750 m de natation, 20 km à vélo et 5 km de course à pied.

ILS REMERCIENT LA VILLE

Le directeur de l'Etablissement Français du Sang, Jean-François Schved, pour l'aide apportée à la collecte de sang du 9 au 20 février dernier, salon du Belvédère : "C'est avec plaisir que nous avons accueilli 792 volontaires qui, par leur geste généreux et bénévole, contribuent à nous permettre de faire face aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région".

La présidente de l'association Réinsertion et Espéranto, Josette Guardia, pour la subvention de 1000 euros accordée par la Ville : "Celle-ci contribuera à nous aider dans notre projet qui est destiné à faire progresser les idées de respect et de tolérance chez les jeunes en milieu scolaire".

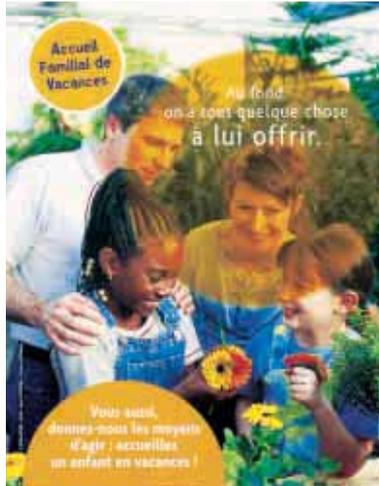
Le directeur général de la Fondation de France, Francis Charron, pour l'aide apportée par la Ville à l'occasion de l'opération "La bûche de la générosité" qui a permis de récolter 140 000 € : "Ces fonds serviront à apporter des réponses concrètes à la détresse morale et matérielle de familles démunies et de personnes âgées : initiatives d'entraide collectives, structures d'accueil innovantes, services d'aide à domicile, moments de partage et de réconfort."

Le président de l'école de rugby MHRC, Reginald Fontenay, pour la subvention de 2 300 euros accordée par le Conseil municipal : "Cette subvention est essentielle au développement des activités de l'école de rugby au bénéfice des jeunes de Montpellier".

Le président de l'El hand'Art, Emmanuel Hunault, pour le soutien apporté par la Ville à la manifestation artistique Elan d'Art réunissant des artistes handicapés et non handicapés (Voir notre article page 21).

Le Bayle de la Baronnie de Caravètes, Roger Bec, pour l'attribution d'une subvention de 1 250 euros : "Ce qui nous servira à continuer notre équipement dans les nouveaux locaux que vous nous avez attribués à la Tour des Pins".

Le président du Comider, Comité pour le développement de l'économie régionale Languedoc-Roussillon, Bernard Cocquerelle, pour l'attribution d'une subvention de 2 000 euros.



Originaire d'une famille très modeste de la banlieue parisienne, Sarah, une petite fille de 6 ans a pu partir en vacances l'été dernier "comme tout le monde" grâce à l'opération Accueil Familial de Vacances du Secours Catholique. Accueillie par la petite Bruna et ses parents dans une résidence du quartier Tastavin, son séjour s'est si bien passé qu'elle a demandé à revenir cet été dans sa famille d'accueil qui a accepté sans hésiter de la reprendre en juillet : "Quand le Secours Catholique nous a demandé si nous pouvions la reprendre cette année, raconte Françoise, la maman, nous avons dit oui tout de suite. L'année dernière, cela s'est très bien passé. C'était la première fois que cette petite fille partait aussi loin de ses parents, chez des inconnus et nous avions un petit peu d'apprehension avant son arrivée. En fait elle s'est révélée être une enfant très facile, très agréable et elle s'est vite adaptée à notre vie de famille. J'avais aussi un peu peur de ses relations avec Bruna qui est un peu plus jeune. Ce n'est pas évident de voir arriver dans son foyer une petite fille que l'on ne connaît pas et avec laquelle il faut partager sa chambre, ses jouets, mais aussi son papa, sa maman, les câlins, les moments de tendresse... En fait, elles se sont très bien entendues, à tel point que Bruna déclare aujourd'hui que Sarah est sa meilleure amie."

50 ENFANTS ACCUEILLIS DANS DES FAMILLES MONTELLIÉRAINES

Née au lendemain de la guerre, l'opération Accueil Familial de Vacances, pilotée par le Secours Catholique, permet encore aujourd'hui à de nombreux enfants de famille en difficulté touchées par le divorce, la maladie, le chômage, de partir en vacances. Plus de la moitié sont issus de familles monoparentales et à très faibles revenus. A Montpellier, cinquante familles montpelliéraines accueillent ainsi chaque année dans leur foyer un enfant. Leurs motivations ? L'envie de faire un geste de solidarité envers un enfant défavorisé, répondent les bénévoles de la délégation de l'Hérault du Secours Catholique : "Les gens sont sensibilisés à la précarité, à la misère. Ils se disent, nous on est bien, on aimerait partager ce bien-être avec des gens qui



Accueillez un enfant chez vous cet été

Par l'intermédiaire du Secours Catholique, une cinquantaine de familles montpelliéraines accueille chaque été pour les vacances un enfant défavorisé. Et si vous aussi vous tentiez l'expérience ?

ont moins de chance. Et on voudrait aussi que nos enfants apprennent à partager".

Pour Françoise, c'était un geste naturel, une envie tout simplement : "J'ai une amie avec trois enfants qui avait fait cette expérience et m'en avait parlé. Cela m'a tenté. On a la chance de changer d'air et de passer des vacances dans un cadre un peu plus privilégié qu'un centre de loisirs. Et pour ma fille qui n'a pas de frère et sœur, je pensais que c'était bien qu'elle apprenne à partager."

QUI PEUT ÊTRE FAMILLE D'ACCUEIL ?

"A priori, répondent les responsables de l'association, on recherche des familles avec des enfants. Mais il peut y avoir des exceptions. Il y a des jeunes grands-parents qui reçoivent leurs petits-enfants et qui sont prêts à en garder un de plus. L'essentiel c'est qu'il y ait des enfants dans l'entourage". Autre chose, les familles doivent pouvoir proposer un cadre de vie agréable aux enfants, mais il n'est pas nécessaire de disposer d'une villa avec piscine pour devenir famille d'accueil ! Le Secours Catholique cite le cas d'une dame en HLM qui accueille depuis plusieurs années un petit garçon et avec qui cela marche parfaitement bien. Inutile aussi de prévoir un programme particulier : "On dit aux familles d'accueil, ne changez pas votre rythme de vie, ne faites pas de choses extraordinaires. Vous vivez simplement votre vie de famille. Le seul objectif, est de faire passer de bonnes vacances à l'enfant que vous accueillez". Les familles peuvent bien sûr emmener l'enfant en vacances avec eux en dehors de Montpellier. Mais les séjours montpelliérains, avec quelques escapades à la mer ou à la piscine sont tout aussi appréciés des enfants.

TROIS SEMAINES EN JUILLET

Les enfants accueillis ont de 4 à 12 ans. Mais l'objectif étant de créer des liens durables entre les familles et les enfants, cet âge est parfois dépassé. "On a une famille qui accueille le même "enfant" depuis 13 ans. Je connais même une jeune femme de 25 ans qui continue à passer quelques jours de vacances dans sa famille d'accueil" se félicitent les déléguées de l'association.

Tous les enfants sont assurés pendant le séjour. Ils passent une visite médicale avant leur départ. Tous les frais éventuels de maladie sont pris en charge par le Secours Catholique. Les familles d'accueil ne sont pas rémunérées, mais reçoivent une indemnité de 137 euros correspondant approximativement aux frais de nourriture et permettant de faire face à des petites dépenses nécessaires pour l'enfant, comme un maillot de bain par exemple.

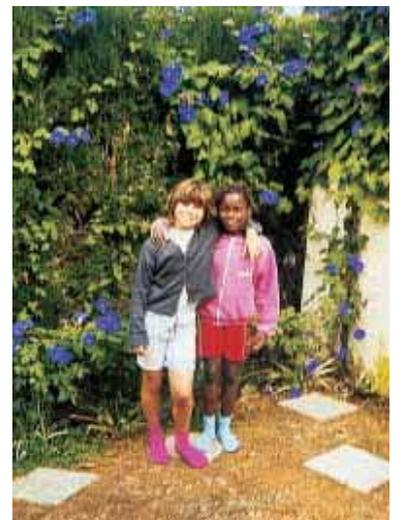
Les séjours durent trois semaines. C'est un minimum d'après les déléguées du Secours Catholique : "Il faut bien une petite semaine pour que l'enfant s'adapte à son nouveau milieu de vie. Ensuite il y a une semaine de vraies

vacances et ensuite l'enfant se prépare à repartir chez lui. C'est stabilisant trois semaines. Quinze jours, cela serait trop court. Les enfants n'auraient pas le temps de s'adapter."

ENTOURÉS PAR LES BÉNÉVOLES

Pas question bien sûr de parachuter un enfant dans une famille pour trois semaines sans un suivi du Secours Catholique. Avant et pendant toute la durée du séjour de l'enfant, les bénévoles de l'association sont présents. Dans un premier temps pour connaître les souhaits de la famille (fille ou garçon ? de quel âge ? etc.). Ensuite pour apporter quelques conseils simples pour un séjour réussi. Enfin pendant toute la durée des vacances pour intervenir en cas de problème. Il arrive, même si c'est rarissime, que l'enfant ne s'adapte pas à la famille et que l'association soit obligée de le reprendre. Dans ces cas-là, l'enfant est rendu à son foyer s'il s'avère qu'il ne supporte pas la séparation ou bien il est envoyé dans une colonie de vacances que le Secours Catholique organise chaque année à Saint-Jean-de-Bruel.

Pendant tout le mois de juillet, trois bénévoles de l'association assurent la permanence auprès des familles d'accueil : "Nous visitons systématiquement les familles au cours de la première semaine. Et en cas d'accident ou de difficulté quelconque, les familles ont nos numéros de téléphone portable et peuvent nous joindre à tout moment 24h sur 24h." Alors, si vous êtes une famille unie, entourée d'enfants, pourquoi ne pas vous laisser tenter par l'expérience en invitant vous aussi un enfant cet été. L'enfant gardera un souvenir merveilleux de ses vacances, il découvrira un autre mode de vie familial. Et les moments partagés vous confirmeront l'importance de votre engagement.



Secours catholique de l'Hérault
Accueil Familial de Vacances
28 rue Farges - BP 51071 -
34007 Montpellier Cedex 1
Tél. 04 99 13 61 13

EXPOSITION ELAN D'ART 2004

Quand l'art efface le handicap

Des artistes handicapés et non handicapés vont exposer leurs œuvres en commun pendant 3 jours au Corum. Et ce, sans signe distinctif permettant d'identifier qui a fait quoi... Du grand art.

"En général, les artistes handicapés exposent entre eux, explique Emmanuel Hunault, président de l'association El Hand'Art. Mais cela a pour effet de pointer encore plus la différence du doigt. C'est pourquoi nous avons créé Elan d'Art qui permet à tous - handicapés ou non - d'exposer dans un même lieu, mais aussi de se rencontrer et d'échanger. L'art est mis ainsi au premier plan, tout en abordant le handicap différemment". Une façon également de montrer que l'art est un formidable vecteur d'intégration.

UN COUP DE POUCE À LA CRÉATION

L'exposition Elan d'Art a été créée en 2003 par l'association El Hand'Art, dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées. Cinquante artistes et collectifs y ont exposé leurs créations, majoritairement des peintures, des sculptures et des photographies. "Cela a beaucoup plu et nous avons décidé de renouveler l'opération en 2004, poursuit Emmanuel. Cette année, plus de 80 personnes de toute la France ont envoyé leurs créations". L'appel à candidature a été lancé sur Internet, dans les journaux locaux, la presse culturelle et également par le biais des 40 associations de personnes handicapées que compte la ville. "L'exposition a attiré des passionnés et des artistes confirmés dont les travaux ont une grande valeur artistique. C'est aussi un panorama représentatif du talent de la jeune création montpelliéraine"...

UNE PASSERELLE VERS L'ART

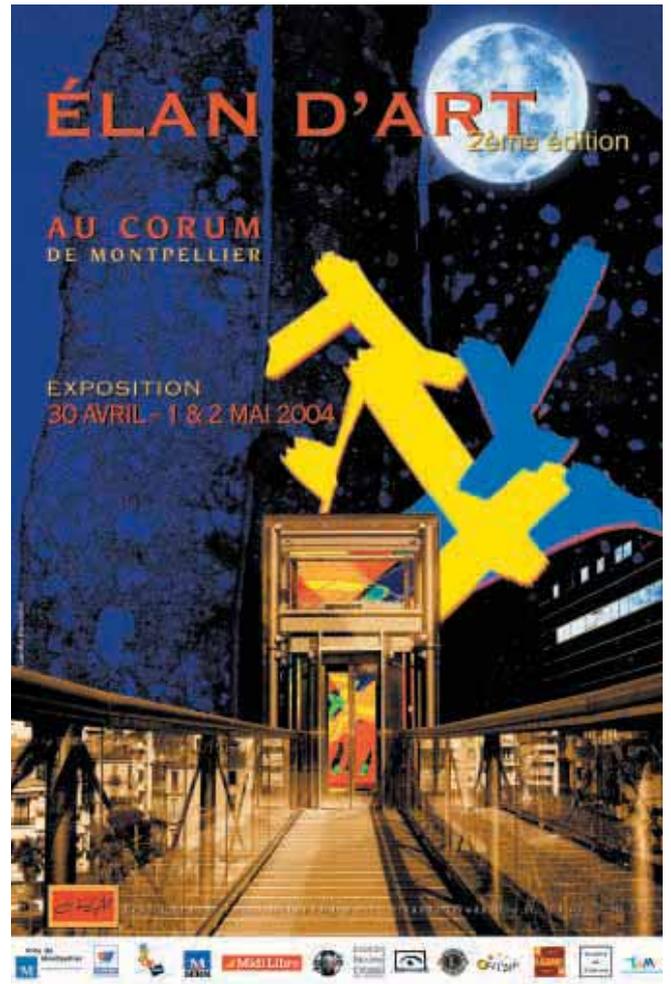
Cette année encore l'affiche de l'exposition, réalisée par une étudiante de l'école des Beaux-arts, met à l'honneur l'ascenseur du Corum. "Cette passerelle, poursuit Emmanuel, c'est tout un symbole : c'est une passerelle qui mène vers l'art... Un accès primordial pour accéder au Corum par

l'ascenseur à partir de l'arrêt du tramway, et ce, notamment pour les personnes handicapées dont je suis, puisque je suis sur fauteuil depuis pas mal de temps". Cette année, 1 000 m² ont été réservés à l'exposition. Cela va permettre aux enfants des écoles, des collèges, du centre aéré Astérix et également de l'atelier de la ferme pédagogique de Lunaret d'exposer, tout comme l'an dernier, leurs fresques collectives. "En associant les enfants à l'opération, nous souhaitons les sensibiliser et les familiariser, dès le plus jeune âge à la différence et au handicap".

CHANGER LE REGARD

Mais Emmanuel va encore plus loin dans sa quête de l'intégration à travers cette exposition : "Je souhaite faire venir un maximum de monde à Montpellier. C'est une des villes qui fait le plus en matière d'accessibilité. Le tramway est le plus accessible de France et il faut que ça se sache. Je veux faire prendre conscience de cela aux artistes handicapés qui viendront. Eux seuls peuvent le mesurer pleinement. Avec l'espoir que cela serve également d'exemple et que ça fasse bouler de neige ailleurs, dans d'autres villes". Mais ce qu'Emmanuel cherche également à faire comprendre, à travers l'exposition et par le biais de son action militante*, c'est que la recherche de l'accessibilité pour les handicapés est aussi destinée aux personnes valides. "Parce que c'est un gage de confort pour tous, poursuit-il. Parce que tout ce qui facilite la vie des handicapés, facilite également la vie des personnes à mobilité réduite et de celles qui utilisent, par exemple, des poussettes pour enfants. Pour elles aussi, se déplacer tient parfois du parcours du combattant..."

* Il est associé à la mise jour du guide de l'accessibilité de Montpellier.



Exposition Elan d'Art, à découvrir au Corum, les 30 avril, 1^{er} et 2 mai.
Contact : association El hand'Art, 130 rue Messidor, parc Richter Bat. C, Tél. : 04 67 22 30 25



En 2003, l'humour était aussi à l'honneur.



Un tableau de l'exposition 2004 signé Muche.



Des enfants des collèges et lycées ont réalisé des grandes fresques l'an dernier. Sur la photo, Emmanuel Hunault, président de l'association El Hand'Art en compagnie d'Andrée Weill, conseillère municipale.



L'an dernier, un bus de TaM avait été décoré par des artistes graffeurs. Il circule depuis en l'état pour véhiculer la prévention.

agenda

JAM
Tél. 04 67 58 30 30 - www.lejam.com

• **Dave Liebman Trio**

Dave Liebman (reed), Steve Swallow (el. Bass) Adam Nussbaum (Drums).
Jeudi 22 avril à 21h15.

• **Carlos Nene Quintero**

Né à Caracas au Venezuela, Nene a joué tous les répertoires : salsa, jazz, pop, rock latino, musique populaire, folklorique, classique, expérimentale... Avec son quintet, il expérimente toutes les influences qu'il a eues tout au long de sa carrière musicale.

Nene Quintero, percussions - Lilian Bencini, basse - Pasca Versini, piano - Enzo Tosoni, trombone - Gilles Grivola, saxophone - Boris Sudres, guitare.
Vendredi 23 avril à 21h15

• **Messo Messo Trio**

Auteur, compositeur, interprète, guitariste, percussionniste d'origine congolaise. Messo Messo au chant - Segá Seck, percussion et vocal - Lionel Chasse, piano et vocal.
Samedi 24 avril à 21h30

• **Instant Jazz Quartet joue Thelonious Monk**

Philippe Rosenglotz, piano - Gaby Reilles, batterie - Bernard Baldous, contrebasse - Patrick Torregliosa, sax. Jeudi 29 avril à 21h



• **Trilok Gurtu**
"Remembrance"

Trilok excelle aussi bien dans la fusion, le funk où s'entremêlent parfois des rythmes indiens très surprenants, que dans les compositions plus réfléchies, plus délicates.

Trilok Gurtu (percussions), Ravi Chary (sitar), Celia Reggianni (clavier), Sanchita Farruque (chant)
Vendredi 30 avril à 21h15

Euterp
Tél. 04 67 616 616

• **Montpellier Jazz**

Michel Pastre Big Band "Hommage à Count Basie" avec la participation exceptionnelle de Duffy Jackson, batterie - Dimanche 25 avril à 21h - Salle Pasteur au Corum

• **Concerts symphoniques**

- Vendredi 23 avril 20h30
Opéra Berlioz / Le Corum - Johann Strauss : Légendes de la forêt viennoise.
Direction Friedemann Layer, soprano Edith Lienbacher

- Vendredi 30 avril 20h30 et dimanche 2 mai 17h
Opéra Berlioz / Le Corum - Ludwig van Beethoven : symphonie n°9 avec un chœur final sur l'Ode à la Joie de Schiller en ré mineur opus - Direction Friedemann Layer, soprano Anne-Lise Sollied, ténor Wolfgang Millgramm, basse Reinhard Hagen - Chœurs de Radio France



Concerts divers

Simon Spang-Hansen

Simon Spang-Hansen, saxophoniste, compositeur et chef d'orchestre a longtemps collaboré avec Nguyen Lê, Andy Emler, Richard Bona ou Billy Hart. Fusions surprenantes, motifs asymétriques, explorations harmoniques et improvisations ouvertes nourrissent ses créations. Concert le 16 avril au Sax'Aphone, 24 rue Ernest Michel.

Concert de l'ensemble vocal de Montpellier

Comme chaque année, l'Ensemble Vocal et Instrumental de Montpellier va donner un concert au Corum le 22 avril. Il s'agit encore une fois d'une grande œuvre magistrale de Bach : La Passion selon St Matthieu. Ce concert, ainsi que les 3 suivants qui vont être joués à quelques jours d'intervalle, sera donné au



profit du GIHP qui fête cette année ses 40 ans d'existence.

Concert La Légende du Gospel

Ce concert exceptionnel réunira trois artistes : Joniece Jamison, Tori Robison et Marcel Boungou dit Em'Bee.
Vendredi 30 avril à 21h à l'église Dom Bosco, 310 rue Léon-Blum (Antigone).



Expositions

• **"Dessin ?"**

Une génération de jeunes artistes dessinant. Les cimaises du Carré Sainte-Anne comme les pages d'un carnet, d'un cahier, d'un album
Du 21 avril au 6 juin au Carré Sainte-Anne

• **"D'ailleurs"**

Exposition de peintures d'Hellenia - Jusqu'au 17 avril à la médiathèque Federico-Garcia-Lorca - 162, avenue de Palavas - Entrée libre - Tél. 04 99 13 39 49.

• **"Grosses peintures"**

Exposition de Claudine Ange et Isabelle Federkeil. - Espace d'art contemporain du Château d'O - Du mardi au dimanche de 14h30 à 17h30 (le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30) - Jusqu'au 25 avril - Tél. 04 67 69 83.

FESTIVAL

"Quilombo, regards sur les arts d'Afrique et de la diaspora"

du 22 au 30 avril 2004, Montpellier accueillera le Festival "Quilombo, regards sur les arts d'Afrique et de la diaspora". Ce festival est organisé par une association montpelliéraine, l'Action Culturelle Citoyenne et Solidaire ACCES.

Cet événement essentiellement dédié au septième art proposera durant une semaine un panorama de la création contemporaine africaine dans divers lieux de la ville : Trioletto, Espace Martin Luther-King, Salle Rabelais, médiathèque Fellini, Université Paul-Valéry, ECM Kawenga, Cinéma Diagonal Capitoile.

Plus de 50 films, des conférences-débats, des tables rondes et des rencontres autour de la pensée africaine et de la diaspora noire.

Ce festival sera l'occasion pour les Héraultais d'aller à la découverte d'une cinématographie peu diffusée. En effet, cette manifestation culturelle a pour objectif de développer une réflexion sur les images d'Afrique et le regard que les créateurs portent sur ce continent.

ACCES

54 avenue de Lodève, 34070 Montpellier
06 63 19 64 87 - www.projet-faar.org



PHOTO

Manuel Alvarez Bravo

L'œuvre d'un maître de la photographie



manuel Alvarez Bravo est un monument, un événement pour Montpellier. Son œuvre appartient au patrimoine national mexicain et au panthéon des grands auteurs de la photographie (...). Manuel Alvarez Bravo et Henri Cartier-Bresson ont exposé ensemble au Mexique en 1935. Cela vous indique la dimension de la rencontre et la valeur de l'œuvre aujourd'hui reconnue mondialement. André Breton et le mouvement surréaliste français ont découvert l'âme du Mexique avec les photographies de Manuel Alvarez Bravo. Aujourd'hui, avec cette exposition, vous pouvez vous immerger dans la force visuelle de ses prises de vues, où se mêlent humour, beauté, violence, tragédie, et génie du Mexique et des mexicains. Voir l'œuvre de Manuel Alvarez Bravo est un voyage au pays, que nul autre moyen ne vous permettra de pénétrer avec autant d'intensité.

Roland Laboye, directeur artistique de la Galerie Photo.

Galerie Photo, esplanade Charles-de-Gaulle
Jusqu'au 8 mai. Du mardi au samedi, de 13h à 19h. Tél. 04 67 60 43 11

OPERA JUNIOR

Le cirque volant... rêve d'enfant

Chœur d'enfant de l'Opéra Junior

i Le cirque volant, cantate pour voix d'enfants qui prête son titre au spectacle, nous fait naviguer dans un univers qui invite à la rêverie. Car il s'agit bien d'un songe, d'un rêve d'enfant où la magie vient réveiller le doux souvenir que chacun conserve d'un après-midi passé au cirque. Lieu de tous les possibles, il accueille de curieux animaux : un grillon mélancolique, deux rossignols très amoureux, un dromadaire passant par là, un troupeau entier d'animaux philosophes. La direction du Cirque Volant nous présente, pour la dernière fois avant son départ pour la Voie Lactée, ses numéros les plus applaudis sur les autres planètes. Adapté de l'œuvre Le Cirque Volant de Jean Abspil, ce spectacle suggère à lui seul un univers chatoyant où musique aérienne et thème sérieux se mêlent savamment, entrecoupé de poèmes tendres et caustiques. C'est avec raffinement que le cirque à l'ancienne et les attractions traditionnelles y sont évoqués.
Livret : Etienne Sadeleer
Conception Vladimir Koujoukharov
Direction musicale : Valérie Sainte Agathe
Mise en scène : Dag Jeanneret



21 avril à 15h, 22 avril à 21h, 23 avril à 19h
Au théâtre Jean-Vilar, 155 avenue de Bologne
Tél. 04 67 40 41 39

© Marc Ginot

Frantisek Kupka

Peintre et dessinateur tchèque

Exposition Frantisek Kupka, ouverte au public depuis le samedi 6 mars, est sans nul doute l'événement pictural de ce printemps. L'œuvre de Kupka (1871-1957) est présentée jusqu'au 30 mai au Pavillon du Musée Fabre en partenariat avec le Centre Pompidou. Poursuivant une quête passionnée de la lumière et du mouvement, Kupka est un protagoniste original du fauvisme, puis du cubisme avant d'aborder, dès 1910, la peinture pure et la non-figuration. Le public a visiblement adhéré immédiatement à cette exposition où toute l'histoire de l'art moderne se reflète, du triomphe de la couleur avec les Fauves jusqu'aux grands chefs-d'œuvre de l'art abstrait, un art dont Kupka est l'inventeur. Le parcours, particulièrement attractif, est en effet agrémenté de nombreux dispositifs sonores, vidéo ou multimédia qui accompagnent le visiteur dans sa découverte. Une visite qui ne laisse personne de côté, et s'attache à mettre à la portée de tous une œuvre-clé pour comprendre les bouleversements de l'art au XX^e siècle. Exemple de cette démarche, les "Promenades adultes-enfants", qui sont destinées à une découverte en famille au cours de laquelle petits et grands ont voix au chapitre. Le regard des plus jeunes rencontre l'expérience des adultes, avec comme médiateur et référant le guide-conférencier. Une façon ludique et originale d'agrémenter les mercredis après-midi, avec en prime la gratuité pour les moins de 18 ans.

Pavillon du Musée Fabre, esplanade Charles de Gaulle - Tél. 04 67 66 13 46
Horaires d'ouverture : tous les jours de 13h à 19h, sauf le lundi et le 1^{er} mai
Exposition gratuite tous les premiers dimanches du mois

La Vedova Scaltra

La Veuve rusée

Pour la Vedova Scaltra, Ermanno Wolf-Ferrari s'inspira d'une comédie homonyme que Carlo Goldoni avait écrite en 1748. Le sujet, amusant et léger convenait fort bien à l'esprit raffiné de Wolf-Ferrari. Utiliser une pièce de Goldoni lui permettait de revenir à la comédie lyrique, après s'être essayé au drame avec Sly (Milan 1927).

Né d'un peintre bavarois et d'une italienne dans une Venise libérée depuis peu de l'invasisseur autrichien, Ermanno Wolf-Ferrari, troublé par sa double nationalité lorsqu'éclata la première guerre mondiale, choisit d'abord de vivre en Allemagne. Il revint ensuite en Italie et c'est à l'opéra de Rome qu'eut lieu, le 5 mars 1931, la création de la Vedova scaltra.

L'intrigue : Jeune vénitienne mariée à un vieux marchand, Rosaura se retrouve du jour au lendemain veuve et riche. Dans l'atmosphère du carnaval qui anime Venise, elle redécouvre le goût de la fête et toute sa joie de vivre. Elle décide alors de se remarier, mais cette fois Rosaura entend bien choisir elle-même l'heureux élu.

Elle verra se bousculer à sa porte quatre soupireux, un Français, un Anglais, un Espagnol et un Italien, chacun étant un authentique échantillon du mâle typique de son pays. Emportée par la fantaisie, le plaisir et le pouvoir de la séduction, la jeune femme prend conscience de son esprit, de sa beauté et de sa liberté de femme.

Direction musicale : Enrique Mazzola
 Mise en scène : René Koering
 Orchestre national de Montpellier
 Chœur de l'Opéra National de Montpellier

18 et 25 avril à 15h
22 et 27 avril à 20h
Opéra Comédie



OUTIL THEATRE

On n'avait pas fini de jouer

Outil Théâtre est un projet pédagogique et artistique de créations réalisées avec des jeunes, encadrés par des professionnels des arts du spectacle. Ce spectacle est le fruit de deux années de travail et d'exploration théâtrale, il réunit des jeunes de 16 à 20 ans.

L'histoire : 10 jeunes arrivés à l'âge où l'on passe du monde de l'enfance à celui de l'adulte se retrouvent dans un hangar d'un zone de transit. D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Qui sont-ils ? Dans ce lieu du "nulle part", enfermés, ils se retrouvent face à eux-mêmes et aux autres. Comment s'évader de l'enfermement, du passé, de la réalité ?

Tout se joue entre ici et ailleurs. Un ailleurs possible, rêvé, comme celui de Peter Pan. Osciller entre réalité et imaginaire. Jouer encore et toujours, pour déjouer la peur, l'inconnu mais tôt ou tard, il est nécessaire de surmonter ses peurs afin que le rêve éveillé du pays du "jamais jamais" ne devienne un cauchemar.

Mise en scène Marc Nicolas

Musique : Bruno Degaille

D'après l'œuvre originale de "Peter Pan" de James Matthew Barrie
 En partenariat avec la SNCF

Du 20 au 30 avril
A l'entrepôt SERNAM à 21h - Tél. 04 67 15 04 03
www.outil-theatre.com



Théâtre Pierre Tabard
Tél. 04 67 02 85 25 - www.theatrelakanal.com

• **Inconnu à cette adresse**

De Kressmann Taylor. Mise en scène Luc Martin Meyer assisté de Marc Chaouat.

A l'occasion de cette création, le théâtre Lakanal met en place la thématique sur le devoir de mémoire s'articulant autour de conférence, témoignage, expositions, film.

Du mardi 20 avril au samedi 8 mai (mardi, mercredi, vendredi, samedi à 21h et jeudi à 19h). 17, rue Ferdinand-Fabre.

La Vista

Tél. 04 67 58 90 90

• **S.A.R.L. Système Absurde à Responsabilité Limitée**

Par la Compagnie Anonima Teatro. Mise en scène Julien Candy. Un matin parmi tant d'autres, chaque employé est à sa place, les comptes sont vérifiés, les colis envoyés. Mais qui gémit sous le bureau de la direction ? Pourquoi le comptable invoque-t-il les rites vaudou ? ...

16, 17, 18, 23, 24, 25 avril. En semaine à 21h, le dimanche à 18h30

• **"Faits et gestes d'Orient", 10 danses et tarab**

Par la compagnie Orient Expression - La danse orientale dans tous ses états. Des rites sacrés aux folklores berbères, des rythmes andalous aux envolées persanes, le tout accompagné de thé à la menthe et de pâtisseries orientales.

6, 7, 8 et 9 mai à 21h

• **Marionnettes**

"Momo's Way" par la compagnie Anonima Teatro, une histoire loufoque, sans queue ni tête, suivie de "Une histoire à Luis", une histoire proche du dessin animé, simple, drôle et rythmée.

Du mardi 13 au mercredi 28 avril

• **Improvisa**

Spectacle d'improvisation conçu et mis en scène par Didier Chaix.

Mardis 20 et 27 avril à 21h

Théâtre des Treize Vents

Tél. 04 67 99 25 25 - www.theatre-13vents.com



© Bernhardt Dexters

Tout est calme
 D'après "Über allen Gipfeln ist Ruh" de Thomas Bernhard, une critique au vitriol de la classe intellectuelle austro-allemande, de sa suffisance, de son mépris et de son inconscience politique sous le masque d'un humanisme de bon aloi. Contrairement à trop de mises en scènes privilégiant le pessimisme et la misanthropie de Thomas Bernhard, la compagnie STAN

a choisi de jouer l'humour ravageur de l'écrivain autrichien démontant toute la mécanique d'un milieu clos tournant à vide autour de ses codes culturels.

Du 20 au 24 avril - Mardi, vendredi et samedi à 20h45, mercredi et jeudi à 19h
 Théâtre de Grammont

• **Armatimon, Furie des Nantis**

Adaptation et écriture Pierre Murcia, David Ayala, Philippe Ponty
 Très librement inspiré de Timon d'Athènes de Shakespeare, traduction Jean-Michel Desprats, et de la Furie des nantis d'Edward Bond, traduction Michel Vittoz.

Du 28 au 30 avril - Mercredi et jeudi à 19h, vendredi à 20h45
 Théâtre de Grammont

Théâtre Jean Vilar

Tél. 04 67 40 41 39

• **Le Cirque volant... rêve d'enfant**

D'après Jean Absil - Chœurs d'enfants de l'Opéra Junior
 21, 22, 23 avril (voir article)

• **Cirque Lili**

Compagnie Jérôme Thomas

Mesdames et messieurs, bienvenue dans l'intimité d'un cirque "contemporain à l'ancienne", sous un chapiteau de bois et de toile rouge...

Mardi 27 avril, mercredi 28 avril, jeudi 29 à 21h

• **Délires au quotidien**

Compagnie Tutti frutti.

Théâtre musical burlesque pour tout public à partir de 7 ans. C'est l'histoire d'un famille pas comme les autres qui, "nez en moins", appartient déjà à la grande famille du Music-Hall. Ces musiciens-comédiens entrouvrent la porte de leur univers sacrement cocasse et nous invitent à partager leur humour et leur poésie.

Jeudi 6 mai à 14h30 (scolaires) et 19h, vendredi 7 mai à 14h30 (scolaires).

Théâtre du Hangar

Tél. 04 67 41 32 71 - www.theatreduhangar.com

• **"Les confessionnaux"**

Une création de Jacques Bioulès, avec Fabienne Augié, Jacques Bioulès, Lionel Parlier, Sébastien Portier, David Stanley, Valentin Vallès, Tessa Veyrié. Du 4 au 15 mai

Zénith

• 14 avril à 20h30 : Lynda Lemay

• 22 avril à 21h : Cesaria Evora

• 23 et 24 avril à 20h : Lorie

• 28 avril à 20h30 : Nuit d'ivresse avec Michèle Bernier et Pascal Legitimus

• 29 avril à 20h45 M - 1^{re} partie : Las Ondas Marteles

• 5 mai à 20h : IAM - Stratégie Tour

Théâtre Gérard-Philippe

Maison pour tous Joseph-Ricome - Tél. 04 67 58 71 96

• **Cuisine et dépendances**

Par El Dorado Compagnie. Patrick Ortéga après avoir mis en scène "Un air de famille" et "Des lunes et des chambres" revient avec "Cuisine et dépendances" le premier volet de Jaoui / Bacri.
 15, 16, 17, 22, 23, 24 avril à 21h



VOICI NOS MEILLEURS ATOUTS CONTRE LE CANCER.

VOTRE PLACE EST AVEC EUX.

0 810 111 101

PRIX D'APPEL LOCAL

www.ligue-cancer.net

